

# LE DEVOIR

VOL. CVI N° 110

LE DEVOIR, LE MERCREDI 20 MAI 2015

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$

## L'emploi au cœur du premier duel PKP-Couillard

MARCO BÉLAIR-CIRINO  
Correspondant parlementaire à Québec

Le chef de l'opposition officielle, Pierre Karl Péladeau, n'a pas cherché la confrontation dans son premier face à face avec le premier ministre Philippe Couillard. Il a plutôt poliment invité mardi le gouvernement libéral à tenir un «grand forum économique» pour jeter les bases d'une véritable politique économique québécoise, ce qui lui a été refusé.

«Le développement du Nord et la stratégie maritime ne seront pas suffisants. Je pense qu'il faut aller plus loin et plus vite, qu'il faut doter le Québec d'une véritable politique du plein-emploi», a déclaré M. Péladeau, s'en tenant scrupuleusement à ses notes.

M. Couillard a décliné la proposition du nouveau chef du Parti québécois, qui est à ses yeux incapable d'assurer la prospérité économique du Québec. «Pour attirer et garder les sièges sociaux au Québec, il y a un ingrédient absolument essentiel: c'est la stabilité économique, politique et financière», a-t-il affirmé au député de Saint-Jérôme, assis dans le siège de chef de l'opposition officielle.

En matinée, le chef du gouvernement libéral avait reproché à M. Péladeau de «vivre dans un monde imaginaire» avec son projet de pays du Québec. «Il évolue dans un scénario qui vise à créer une solution imaginaire à un problème imaginaire [...] Nous, on choisit d'être sur la réalité. Les vraies préoccupations des Québécois ce n'est pas un référendum pour faire la séparation du Québec. [...] C'est la qualité de vie, la croissance économique et les emplois de qualité», a-t-il déclaré, en marge de l'annonce de «l'investissement industriel le plus important à Québec depuis 10 ans», soit celui de 245 millions de la compagnie de biotechnologie Médicago à Québec d'ici 2019.

M. Péladeau s'est inscrit en faux contre le discours libéral, voulant que le projet indépendantiste soit malavisé économiquement parlant. «Je ne crois pas que ce soit irréaliste de considérer que nous allons travailler pour le développement économique», a-t-il fait valoir avant de rejoindre les 29 autres élus péquistes réunis en caucus.

### Déboulonner le mythe

Habituellement posé, le ministre Jacques Daoust a adopté mardi un ton virulent afin de miner la crédibilité du PQ dirigé par Pierre Karl Péladeau en matière d'économie. «Qui

VOIR PAGE A 8 : PÉLADEAU

Lire aussi : Le triomphe de la non-pensée. Une chronique de Francine Pelletier. Page A 7

## Un géant nommé Renaud-Bray

L'achat d'Archambault est salué par la classe politique, mais inquiète le milieu du livre

CATHERINE LALONDE

Québecor a annoncé mardi qu'elle cédait ses magasins Archambault à la chaîne de librairie Renaud-Bray. «Dé-concentration» de Québecor ou concentration aux mains de Renaud-Bray, qui se retrouve ainsi à la tête d'une chaîne de 44 maga-

sins? La question divisait mardi le milieu politique, qui voyait là une bonne nouvelle économique, et celui du livre, fort inquiet par l'annonce.

L'acquisition, qui insuffle une forte poussée de croissance à Renaud-Bray, est assujettie à l'approbation du Bureau de la concurrence. Québecor continue d'ici là de gérer les opéra-

tions des Archambault. Les deux chaînes garderont leur identité et leurs noms. «Parce que

VOIR PAGE A 8 : LIBRAIRIES

Lire aussi : Qui s'en soucie? Un éditorial de Josée Boileau. Page A 6

### SCIENTIFIQUES EN COLÈRE



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Une clause pour ne plus être muselés. Des fonctionnaires scientifiques ont manifesté mardi à Montréal et ailleurs au Canada pour réclamer notamment le droit de discuter de leurs recherches, tant sur la scène internationale qu'avec les médias. Page A 3

### AUJOURD'HUI



Actualités › États-Unis. Un plan pour contrer le déclin des abeilles et des papillons. Page A 2

Actualités › Sortir les politiciens des publicités. Le syndicat et le défenseur des contribuables rappellent Poilievre à l'ordre. Page A 3

Actualités › France. Mobilisation nationale contre la réforme des collèges. Page A 4



Avis légaux..... B 6  
Décès..... A 4  
Météo..... A 5  
Mots croisés..... A 5  
Petites annonces..... A 4  
Sudoku..... A 3

### 68<sup>E</sup> FESTIVAL DE CANNES

## Des éloges pour Denis Villeneuve

ODILE TREMBLAY  
à Cannes

Depuis l'annonce de sa sélection dans la course à la Palme du Festival de Cannes, Denis Villeneuve se grattait la tête, étonné de prime abord de voir son narco-thriller américain *Sicario* atterrir en compétition. Ce n'est pas qu'il doutait de sa valeur. Maintes fois, il aura affirmé tenir avec lui son meilleur film. Mais *Sicario* ne lui semblait pas le genre de la maison, plus grand public que d'autres. Il y a deux ans, son *Enemy* était passé à deux doigts de concourir ici. *Incendies* fut écarté en son temps. Par ailleurs, comme le cinéaste québécois l'expliquait aux journalistes mardi: «A Cannes, le public est réputé difficile...» Et de nous lancer une pincée de poivre: «C'est un privilège de faire du cinéma, et ce privilège vient avec vous, les critiques...» Comme les maringouins avec les joies de l'été.



ANNE-CHRISTINE POUJOLAT AGENCE FRANCE-PRESSE

Denis Villeneuve en compagnie de l'actrice Emily Blunt lors de leur arrivée à la projection de *Sicario*. Le long métrage du réalisateur québécois a été fort bien accueilli par le public cannois, qui lui a réservé une ovation de six minutes.

VOIR PAGE A 8 : VILLENEUVE

## ACTUALITÉS

## Washington dévoile un plan pour sauver les abeilles et les papillons

ALEXANDRE SHIELDS

Prendant acte de la menace que représente le déclin des colonies d'abeilles pour l'agriculture américaine, la Maison-Blanche a annoncé mardi son intention de mettre en place des mesures pour réduire la mortalité de ces pollinisateurs. Washington ne condamne pas pour autant les pesticides, pourtant montrés du doigt dans la chute des populations.

La « Stratégie nationale pour la santé des abeilles et autres pollinisateurs » doit, en théorie, permettre de réduire à 15% le taux de mortalité hivernal des colonies au cours de la prochaine décennie. Il s'agit d'un objectif ambitieux, dans la mesure où la plus récente enquête du département américain de l'Agriculture concluait que les apiculteurs américains ont perdu en moyenne 42,1% de leurs colonies entre avril 2014 et avril 2015.

Pour parvenir au changement de cap souhaité par l'administration du président Barack Obama, Washington compte notamment restaurer plus de 30 000 km<sup>2</sup> d'habitats propices aux insectes pollinisateurs au cours des cinq prochaines années. Selon les scientifiques, le recours quasi systématique à la monoculture priverait les abeilles de précieuses sources de nourriture.

## Fonds pour la recherche

Le gouvernement américain compte également accroître les efforts afin de mieux cerner les causes du déclin marqué des colonies d'abeilles. Il faut dire que le déclin de ces petits insectes engendre des impacts majeurs pour l'économie du pays. La pollinisation par les seules abeilles compte chaque année pour plus de 15 milliards de dollars dans les récoltes.

Le recul des colonies est tellement important qu'il pose



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La plus récente enquête du département américain de l'Agriculture concluait que les apiculteurs américains ont perdu en moyenne 42,1% de leurs colonies entre avril 2014 et avril 2015.

désormais un risque économique. Le taux de mortalité observé en 2014-2015 était le deuxième taux le plus élevé à avoir été enregistré. Les pertes avaient en effet culminé à 45% au cours de l'année 2012-2013, alors que le département américain de l'Agriculture considère que le taux de perte économiquement soutenable est de 18,7%.

Le risque que représente la chute des populations pour l'alimentation humaine est aussi bien réel. Pas moins de 25% des cultures américaines dépendent directement de la pollinisation des abeilles.

## Pesticides en cause?

Le déclin observé depuis quelques années a été imputé à tout un faisceau de causes, à commencer par les pesticides, d'où la décision de Bruxelles d'en interdire plusieurs.

À Washington, on se garde toutefois de condamner pour le moment les pesticides. « Les pesticides jouent un rôle clé dans la production agricole et la santé de notre société », souligne d'ailleurs la Maison-Blanche dans le document présentant la « Stratégie nationale » rendue publique mardi. Plus loin, on évoque l'importance de maintenir un équilibre entre « les risques et les bénéfices », tout en soulignant que la volonté de réduire les effets sur les abeilles « est une priorité du gouvernement fédéral ».

L'Agence de protection de l'environnement doit d'ailleurs publier d'ici la fin de l'année les résultats d'une série d'études sur les effets des insecticides de la classe des néonicotinoïdes. Si les recherches démontrent des impacts négatifs, l'Agence pourra « prendre

des actions appropriées pour protéger les pollinisateurs », selon ce que précise le document publié par la Maison-Blanche. Cela pourrait signifier de s'attaquer au lobby des pesticides, très présent à Washington.

Le plan d'action dévoilé mardi vise par ailleurs à reconstruire les populations de papillons monarques, en très forte diminution. Leur nombre a baissé de plus 90% ces deux dernières décennies. Le gouvernement américain espère accroître la population de papillons monarques jusqu'à 225 millions d'ici cinq ans sur une superficie de forêt d'environ six hectares au Mexique, en collaboration avec le gouvernement mexicain. Si la tendance au déclin se maintient, on ne verra bientôt plus de papillons monarques au Québec.

Le Devoir

## Jacques Daoust gardera son poste de ministre

Aucun élu libéral ne lui arrive à la cheville, juge Couillard

ROBERT DUTRISAC

Correspondant parlementaire à Québec

Le ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, Jacques Daoust, n'a pas à craindre de perdre son portefeuille; aucun élu libéral n'a les compétences pour le supplanter à ce poste, estime le premier ministre Philippe Couillard.

« Avec plus de 68 000 emplois créés en 12 mois, je comprends que j'ai confiance dans notre ministre de l'Économie! », a répondu Philippe Couillard à l'Assemblée nationale. Et j'ai beau chercher du regard, je ne

trouve personne qui lui arrive à la cheville en termes d'expérience du milieu des affaires, d'expérience financière de faire avancer les dossiers pour l'intérêt général du Québec. »

Stéphane Bédard, qui est redevenu leader parlementaire alors que Pierre Karl Peladeau prenait place à titre de chef de l'opposition officielle, avait demandé au premier ministre s'il avait encore confiance à son ministre de l'Économie après l'annonce de pertes d'emplois chez Rio Tinto Alcan et Tembec ainsi

que la vente à des intérêts étrangers du Cirque du Soleil.

Quelques minutes plus tard, Philippe Couillard a eu une autre occasion de réitérer sa confiance en Jacques Daoust quand le chef de la Coalition avenir Québec, François Legault, lui a demandé si celui-ci sera toujours en poste lors de la rentrée de septembre. « Bien sûr qu'il sera en poste parce qu'il fait un très bon travail », a affirmé

le premier ministre. Philippe Couillard a cité l'exemple de la société québécoise de biotechnologie Medicago, contrôlée par des intérêts japonais, qui a annoncé mardi la construction d'un centre de production de vaccins à Québec, au coût de 245 mil-

lions, et la création de 200 emplois. « Ça vient de son travail en grande partie. Il avait rencontré l'entreprise au Congrès BIO quelques mois auparavant. Il les a rencontrés avec moi à Davos où, ensemble, on a rencontré le grand dirigeant de l'entreprise », a-t-il relaté.

Vendredi dernier, Le Soleil a fait état d'une rumeur voulant que le premier ministre confie d'autres responsabilités à Jacques Daoust en raison de ses déclarations maladroites concernant la privatisation des casinos pour financer les réserves autochtones et les « rois de village » en région, mais aussi parce qu'il ne se montrerait pas assez actif en matière de développement économique.

Le Devoir

## Le néodémocrate Godin porte plainte contre Air Canada

Le député néodémocrate d'Acadie-Bathurst, Yvon Godin, a porté plainte auprès du commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, contre Air Canada. Le 12 mai dernier, le député s'est envolé de Bathurst à Montréal, puis de Montréal à Ottawa sur les ailes d'Air Canada.

Dans les deux cas, ni l'agente de bord ni le pilote ne parlaient français. Le service fut fourni en anglais seulement, et les consignes de sécurité livrées en français grâce à un message préenregistré. Or, en vertu de la Loi sur les langues officielles, le service pour ces vols aurait dû être offert dans les deux langues, allégué Yvon Godin, qui n'en est pas à sa première plainte contre le transporteur récidiviste.

Le Devoir

## TERRORISME

## Série d'arrestations préventives à Montréal

KARL RETTINO-PARAZELLI

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) a procédé au cours des derniers jours à l'arrestation préventive d'un groupe de jeunes Montréalais qui avaient l'intention de rejoindre des groupes djihadistes en Syrie, selon ce que rapportent différents médias.

Les jeunes, pour la plupart des mineurs, auraient été arrêtés à différents endroits à Montréal, interrogés, puis relâchés sans être formellement accusés. Ce sont les parents des jeunes qui auraient alerté la police.

Un des jeunes arrêtés était inscrit à un atelier du Centre communautaire islamique de l'Est de Montréal, présidé par Adil Charkaoui, selon les informations obtenues par Radio-Canada.

Certains individus épinglés

auraient également entretenu des liens avec le groupe de jeunes Québécois partis en Turquie en janvier dernier.

La GRC a refusé de commenter cette affaire.

Ces arrestations surviennent près d'un mois après celles de Sabine Djermane et El Mahdi Jamali, deux étudiants du collège de Maisonneuve qui auraient eux aussi tenté de quitter le pays pour participer à des activités terroristes. Les deux jeunes de 18 ans ont plaidé non coupables.

Dans les semaines précédentes, les Montréalais Daniel Minta Darko et Merouane Ghalmi ont par ailleurs accepté de se soumettre à une série de conditions imposées par les autorités pour un an. On soupçonnait les deux individus de vouloir commettre un acte terroriste.

Le Devoir

## CHANGEMENTS CLIMATIQUES

## La France et l'Allemagne veulent un accord de l'ONU contraignant

Berlin — François Hollande et Angela Merkel ont appelé mardi à un accord « ambitieux, global et contraignant » sur le réchauffement climatique, lors d'un sommet à Berlin destiné à préparer la conférence des Nations unies sur le climat.

La France et l'Allemagne « sont fermement résolues à déployer tous les efforts en vue de parvenir, à la fin de l'année à Paris, à un accord de l'ONU sur le climat qui soit ambitieux, global et contraignant », ont écrit les deux dirigeants

la fois la protection du climat et la prospérité individuelle », a promis M<sup>me</sup> Merkel, tandis que M. Hollande faisait du réchauffement climatique « une menace, mais aussi une opportunité considérable pour inventer un autre modèle de développement ».

Selon eux, si la conférence sur le climat de Paris (COP 21) aboutit, le texte devra inclure « un basculement radical des investissements sur des infrastructures et des technologies sobres en carbone et une utilisation des terres respectueuse du climat ».



## Objectif allemand: 2020

Le dialogue de Petersberg, réunion informelle sur le climat lancée en 2010 par Angela Merkel après l'échec du sommet de Copenhague en 2009, représente « une étape importante sur le chemin » du COP 21, avait assuré lundi le chef de la diplomatie française, Laurent Fabius.

« Nous avons pour l'instant seulement 37 pays » qui ont annoncé leur contribution nationale, s'est alarmé François Hollande mardi. « Vous devez déposer au plus tôt votre contribution » avant la limite du 30 octobre, s'est-il exclamé à l'adresse des autres.

« Tout [doit être] préparé avant Paris », a-t-il insisté, appelant les « généralistes » à faire en amont « le travail sur l'essentiel, les objectifs et l'engagement », avant de laisser les « spécialistes » régler les détails de cet accord, qu'il souhaite « svelte », « clair » et « mobilisateur ».

L'Allemagne s'est d'ores et déjà engagée à réduire d'ici à 2020 de 40% ses émissions de gaz à effet de serre par rapport à leur niveau de 1990. L'Union européenne a pris un engagement identique à l'horizon 2030. Les États-Unis, plus gros émetteur mondial, ont de leur côté promis de les réduire de 26% à 28% d'ici 2025 par rapport à leur niveau de 2005.

Agence France-Press

3<sup>e</sup> cause de l'insécurité alimentaire

Vatican — Le changement climatique est perçu comme la troisième cause majeure de la faim et de l'insécurité alimentaire, qui engendrent criminalité, migrations et dépendance à l'aide sociale, relève un rapport du réseau caritatif catholique Caritas, présenté mardi à l'EXPO 2015 à Milan. Selon un sondage conduit auprès de 98 organisations nationales de la Caritas, à l'œuvre dans des pays où habitent 83% de la population mondiale, les trois principales causes de l'insécurité alimentaire sont le manque de ressources (terres,

semences, prêts, accès aux marchés) pour les petits agriculteurs — selon 42% des responsables interrogés —, la faible productivité — selon 36% d'entre eux — et l'impact du changement climatique — selon 34% d'entre eux. Les autres causes le plus souvent signalées par les Caritas sont l'insuffisance de la protection sociale (24%), la mauvaise gouvernance (22%), la spéculation sur les prix (20%), des politiques favorisant l'industrie (19%), les guerres (17%), le manque d'infrastructures (17%).

## Sudoku par Fabien Savary

5		7	9			6
8	4					7
				9		
		6		3		
	8	9			6	
7		2		4		
	1		4	5		
		8	7			2
	3	8				

Niveau de difficulté : MOYEN

2991

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

## Solution du dernier numéro

3	9	7	1	8	2	5	4	6
4	2	8	6	7	5	3	1	9
5	6	1	9	4	3	2	7	8
6	4	3	7	5	8	9	2	1
2	7	9	4	6	1	8	5	3
8	1	5	3	2	9	7	6	4
9	8	4	2	1	7	6	3	5
7	3	6	5	9	4	1	8	2
1	5	2	8	3	6	4	9	7

2990

## SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary  
En exclusivité sur le site des Mordus  
www.les-mordus.com



## Congédié?

Voyez

François Gendron  
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

# ACTUALITÉS

## Des vies qui comptent moins

MANON CORNELLIER  
à Ottawa



À la fin du mois d'avril, le gouvernement québécois a annoncé qu'il appuyait la mise en place à Montréal d'un site d'injection supervisée (SIS) où les toxicomanes pourraient s'injecter leurs drogues sous supervision médicale. L'idée n'est pas nouvelle et a fait ses preuves ailleurs.

La où des sites existent, comme à Vancouver et dans plusieurs pays européens, on a observé moins de morts par surdose, moins de transmission de maladies comme le VIH ou l'hépatite C, moins de matériel souillé abandonné dans les lieux publics, une meilleure prise en charge médicale, le passage d'un plus grand nombre de toxicomanes endurcis et marginalisés vers des traitements et programmes de désintoxication.

Le projet montréalais, qui a l'appui du maire Denis Coderre, a donc pu passer à l'étape suivante, soit la demande au ministère de la Santé fédérale d'une exemption en vertu de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances. Cette exemption est nécessaire pour éviter que le personnel et les toxicomanes qui fréquentent le site ne soient ciblés par la police.

La demande a été expédiée à Ottawa tout récemment, a confié au *Devoir* Louis Letellier de St-Just, avocat en droit de la santé et président du conseil de Cactus Montréal, un organisme étroitement associé au projet. Malheureusement, Montréal n'est pas près d'avoir son SIS. Ni d'autres villes canadiennes, d'ailleurs.

Leur principal obstacle: le gouvernement conservateur. Depuis qu'il est au pouvoir, il a tout fait pour mettre fin à l'expérience d'Insite, à Vancouver, ce qui a provoqué une bataille judiciaire — une autre! — jusqu'en Cour suprême. Et la Cour a rabroué le gouvernement. Encore!

Les juges ont unanimement conclu que lorsque vient le temps d'accorder ou non une exemption, le ministre doit respecter un juste équilibre entre les enjeux de santé et de sécurité publiques afin de ne pas priver les toxicomanes de leurs droits à la vie, à la liberté et à la sécurité de la personne. Le refus de la demande d'Insite était donc inconstitutionnel, arbitraire et disproportionné puisqu'il privait les clients du site de services pouvant leur sauver la vie.

« Dans les cas où, comme en l'espèce, la preuve révèle que l'existence d'un site d'injection supervisée diminuera le risque de décès et de maladie et où il n'existe guère, sinon aucune preuve qu'elle aura une incidence négative sur la sécurité publique, le ministre devrait en règle générale accorder une exemption », écrit la Cour.

La ministre de la Santé, Rona Ambrose, a répondu à ce jugement par un projet de loi qui impose au moins 27 conditions avant même qu'une demande ne soit étudiée. Le projet C-2, qui devrait être adopté au Sénat avant l'été, présente même l'attribution d'une exemption comme une mesure exceptionnelle et non une règle générale, comme le dit la Cour.

La réaction de la ministre à l'annonce du gouvernement du Québec est d'ailleurs révélatrice. Selon elle, « les centres d'injection de drogues rendent possible l'utilisation de drogues dangereuses, qui entraînent une dépendance et déchirent les familles, qui favorisent des comportements criminels et détruisent des vies ». Elle a passé sous silence la réduction des méfaits associés aux drogues injectables et les gains démontrés en matière de santé publique.

Elle n'a pas caché que son gouvernement a « mené le combat jusqu'en Cour suprême pour faire cesser les activités » d'Insite. Pour les conservateurs, la dépendance aux drogues est un choix personnel et non une maladie.

Selon l'Association du Barreau canadien, C-2 devrait être réécrit, sinon il « va vraisemblablement récolter un examen de sa constitutionnalité ». Médecins, infirmières, experts de la santé publique et certains groupes de policiers s'opposent en tout ou en partie au projet de loi. Québec s'y oppose aussi.

En février 2014, quatre ministres ont écrit à M<sup>me</sup> Ambrose pour lui dire que le projet de loi nuisait à l'objectif de sauver des vies, en plus de risquer de diviser les communautés. Ils invoquaient le fédéralisme coopératif pour recommander de laisser aux instances provinciales le soin de voir à l'acceptabilité des projets et au respect des collectivités, le Québec s'étant doté de balises à cet effet. Selon eux, « il est à prévoir que les conditions qu'exige le projet de loi C-2, auxquelles il est extrêmement difficile de satisfaire pour un demandeur, voire impossible, empêcheraient l'accès de certaines personnes dépendantes aux drogues aux soins de santé ».

En présentant sa demande avant l'adoption de C-2, le site montréalais peut toujours espérer être jugé en vertu de la loi existante, mais M. Letellier de St-Just n'est pas très optimiste. Il craint que les groupes comme le sien soient forcés, comme Insite, de s'adresser aux tribunaux. Il note que M<sup>me</sup> Ambrose a devant elle depuis presque un an une demande d'un organisme de Vancouver et qu'elle n'a toujours pas bougé.

Elle ne le fera pas de sitôt. La position du gouvernement face à la toxicomanie jouit d'un appui solide au sein de la base conservatrice. À la veille des élections, la priorité n'est pas de montrer de la compassion, mais d'engranger les votes.

mcornellier@ledevoir.com

## Sortir les politiciens des publicités

Le syndicat et le défenseur des contribuables rappellent Poilievre à l'ordre

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire  
à Ottawa

La décision du ministre Pierre Poilievre de faire payer par les contribuables des publicités le mettant en scène en train de serrer des mains dans sa circonscription ne passe toujours pas. Le syndicat de la fonction publique déplore l'embrigadement de ses membres pour tourner ces vidéos tandis que le chien de garde des contribuables dénonce l'abus de fonds publics. Tous deux réclament une loi pour empêcher de telles publicités partisanes à l'avenir.

« Nous croyons que les ressources de la fonction publique ne devraient jamais être utilisées à des fins partisanes, et cela inclut le temps et le talent des fonctionnaires », a déclaré par courriel la présidente de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC), Robyn Benson.

La semaine dernière, le *Globe and Mail* a révélé que M. Poilievre avait exigé que deux fonctionnaires travaillent un dimanche pour le filmer alors qu'il circulait à une foire d'échange d'articles pour enfants tenue dans sa circonscription. M. Poilievre allait à la rencontre des électeurs en leur vantant les nouvelles politiques fiscales conservatrices destinées aux familles. Un troisième employé a travaillé cinq heures, pendant la semaine, pour monter la vidéo. En fait, le ministre a participé à de nombreuses autres vidéos, payées par son ministère de l'Emploi et du Développement social, dans lesquelles on le voit dans des postures typiques de campagnes électorales, par exemple dans une garderie faisant la lecture à des bambins.

La Fédération canadienne des contribuables (FCC) tonne contre ces publicités. « Il est

« Il est inapproprié d'utiliser les fonds publics pour des publicités partisanes »

Christine Van Geyn, la directrice ontarienne de la Fédération canadienne des contribuables

inapproprié d'utiliser les fonds publics pour des publicités partisanes. Et le comble, c'est que des fonctionnaires ont été payés au taux majoré des heures supplémentaires pour les faire, lâche Christine Van Geyn, la directrice ontarienne de l'organisme. Si le parti veut des vidéos promotionnelles, qu'il les fasse avec ses propres fonds de campagne. Le parti a assez d'argent. » M<sup>me</sup> Van Geyn rappelle que, dans la publicité, M. Poilievre « raconte des anecdotes, parle à ses électeurs, nous dit comment les choses ont changé depuis 2006. Cela n'est plus une information pertinente », dit-elle. Les publicités gouvernementales ne servent pas à faire un cours d'histoire.

L'exemple de l'Ontario

Autant l'AFPC que la FCC réclament que le vérificateur général obtienne le mandat d'approuver (ou pas) toutes les publicités gouvernementales, comme cela se fait déjà en Ontario. En 2004, en effet, le nouveau gouvernement de Dalton McGuinty, frustré que l'équipe de Mike Harris ait diffusé des publicités mettant en vedette le chef conservateur, avait fait adopter la

Loi sur la publicité gouvernementale. Elle octroie au vérificateur général de la province le mandat d'évaluer chaque publicité émanant de l'État pour déterminer si elle est partisane ou non. Il en a déjà évalué plus de 7200.

Le frère de M. McGuinty, David, pilote à la Chambre des communes — où il siège comme député — un projet de loi pour instaurer un mécanisme similaire à l'échelle fédérale. Comme en Ontario, explique-t-il, le caractère partisan d'une publicité serait déterminé à l'aune de sa propension à « relever le sentiment de bien-être de la population » envers le parti au pouvoir.

M. McGuinty souligne que la Nouvelle-Zélande, l'Australie et même certains États américains se dirigent dans cette direction. Seul hic: l'Ontario tente de faire marche arrière. Le gouvernement actuel entend modifier la loi pour définir le concept de « partisan », actuellement laissé à la discrétion du vérificateur général. La titulaire du poste, Bonnie Lysyk, se rebiffe. « Nous sommes un agent indépendant, dit-elle au *Devoir*. Si on nous prescrit un processus pour évaluer les publicités, alors ils n'ont plus besoin de nous pour le faire! »

En vertu des changements, seraient jugées partisanes les publicités qui contiennent le nom, le visage ou la voix d'un élu, le logo d'un parti politique ou qui ont recours à ses couleurs. Mais la vérificatrice générale ne pourrait plus interdire une publicité qui, comme par hasard, n'est diffusée que dans une région où se déroule une élection partielle. Une chose est certaine, conclut M<sup>me</sup> Van Geyn, la présence du visage de Pierre Poilievre dans une publicité gouvernementale « en ferait une publicité partisane même en vertu des règles ontariennes diluées ».

Le Devoir



Les fonctionnaires fédéraux se sont rassemblés mardi dans tout le Canada pour protester entre autres contre le musellement des scientifiques canadiens et l'ingérence dans le développement de la science publique.

### NÉGOCIATIONS COLLECTIVES DES FONCTIONNAIRES SCIENTIFIQUES

## Une clause pour ne plus être muselés

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire  
à Ottawa

Les fonctionnaires scientifiques réclament haut et fort le droit de discuter de leurs recherches, tant sur la scène internationale qu'avec les médias. Et pour se faire entendre, ces travailleurs de la fonction publique ont pris la rue dans quelques villes canadiennes mardi.

À la veille d'une nouvelle ronde de négociations avec Ottawa, l'Institut professionnel de la fonction publique a manifesté pour sa principale demande: une « politique d'intégrité scientifique ». Une sorte de clause pour la « liberté d'expression des scientifiques de la fonction publique », explique Peter Bleyer de l'IPFP.

Pourquoi réclamer une telle politique pour la première fois cette année? « On n'avait pas pensé que c'était nécessaire », a avoué M. Bleyer au *Devoir* mardi. On aurait pensé qu'il y aurait un changement de cap de la part du

gouvernement, que la raison l'emporterait. » Mais ses membres demeurent muselés, a-t-il accusé.

Cette politique d'intégrité leur garantirait donc le droit de parole avec les décideurs publics et les médias, et faciliterait leur collaboration avec des collègues de l'international en éliminant les obstacles par exemple à la participation à une conférence à l'étranger.

« Les syndicats, normalement, on met de l'avant des positions pour l'intérêt de nos membres. Mais dans ce cas-ci, c'est vraiment l'intérêt public aussi qu'on défend, a fait valoir M. Bleyer. Nos scientifiques font un travail de recherche, d'analyse. Et il faudrait quand même que cette analyse-là soit considérée par ceux qui développent les politiques publiques. Nos membres ne pensent pas que c'est à eux de décider des politiques, mais ils doivent savoir que ceux qui décident de ces politiques-là ont vu leur recherche, ont considéré leur recherche. Ça fait partie prenante de l'intégrité du processus scientifique. »

À Ottawa, Montréal, Québec et Vancouver, des fonctionnaires ont manifesté pour réclamer ce droit de partager le fruit de leurs recherches.

Des recherches saluées aux États-Unis

Une permission qui leur est trop souvent refusée, selon un biologiste d'Halifax qui a attendu de prendre sa retraite avant de dénoncer publiquement le bâillon qui lui était imposé. Une conversation avec un journaliste est bien souvent interdite, tout comme un voyage à l'étranger, a déploré en entrevue avec la CBC Steve Campana.

Pourtant, certaines découvertes canadiennes font les manchettes ailleurs. M. Campana et son équipe ont découvert par exemple comment déterminer l'âge d'un homard ou d'une crevette, ce qui pourrait aider à gérer les pêches. La recherche n'a pas pu être publiée au Canada. Mais lorsqu'un collègue de M. Campana en a discuté lors d'une conférence aux États-Unis, « les médias se sont rués sur lui. Les résultats

de cette histoire ont été publiés par 127 médias dans 25 pays différents. Voilà que nous avons fait bien paraître la science menée chez Pêches et Océans, et personne n'en a jamais entendu parler ». Pour M. Campana, tout cela n'est qu'une simple « question de contrôle » du fédéral, car quand Ottawa muselle même de simples faits, « ça n'a simplement aucun sens ».

Les négociations entre Ottawa et ses multiples syndicats s'enveniment depuis quelques semaines. L'IPFP n'a notamment plus le droit de se réunir dans des locaux du gouvernement pour discuter avec ses membres, selon M. Bleyer.

Le bureau du président du Conseil du Trésor, Tony Clement, n'a pas répondu au *Devoir*. Le gouvernement tente de son côté de modifier le régime de congés de maladie des fonctionnaires. Un régime d'invalidité de courte durée remplacerait ces journées cumulables. Les syndicats refusent.

Le Devoir

## ACTUALITÉS

## Mobilisation en France contre la réforme des collèges

Les professeurs craignent la réduction des enseignements fondamentaux

CHRISTIAN RIOUX

Correspondant  
à Paris

«**Tous égaux! Tous illettrés!**» Sur le boulevard Saint-Michel, malgré le crachin, Émilie Prével brandissait fièrement sa pancarte. Pour elle, la réforme de l'école secondaire (appelée en France collège) est une catastrophe. Elle fera pratiquement disparaître l'enseignement du latin et de l'allemand, aujourd'hui suivi par 20% et 15% des collégiens. Tout cela, dit-elle, au profit de vagues projets multidisciplinaires connus au Québec sous le nom de «compétences transversales». «**Et dire qu'on nous avait promis un retour aux enseignements fondamentaux!**»

Émilie n'est qu'une des dizaines de milliers de professeurs, de parents et d'élèves qui ont manifesté mardi dans une cinquantaine de villes françaises. Entre 30% et 50% des enseignants du secondaire ont fait grève contre le projet de réforme présenté par la ministre Najat Vallaud-Belkacem. À Paris, une dizaine de milliers de manifestants ont défilé à partir du Jardin du Luxembourg jusqu'au ministère de l'Éducation nationale. Une mobilisation jugée très moyenne si on la compare aux grandes manifestations d'enseignants dont la capitale a l'habitude.

Avant même le départ des cortèges, le premier ministre Manuel Valls avait prévenu que, quoi qu'il arrive, la réforme serait «mise en œuvre comme prévu». De Berlin, le président François Hollande a affirmé qu'il s'agissait, ni plus ni moins, de choisir «entre le mouvement, la réforme indispensable et le conservatisme». À Paris, le cortège était pourtant largement composé de la clientèle traditionnelle du Parti socialiste, sans oublier les chapelles de gauche habituellement représentées dans ce genre de manifestations. Nulle trace de l'UMP et du Front national, néanmoins très remontés contre cette réforme.

## 60% des Français contre

Même si elle a été soutenue par les associations de parents, la réforme des collèges lancée le mois dernier a rapidement provoqué la



KENZO TRIBOUILLARD AGENCE FRANCE-PRESSE

La réforme fera pratiquement disparaître l'enseignement du latin et de l'allemand, aujourd'hui suivi par 20% et 15% des collégiens.

colère des principaux syndicats représentant 80% des professeurs des collèges. Selon un sondage réalisé par la firme Odoxa, leur mouvement serait d'ailleurs soutenu par 60% des Français, dont 44% des sympathisants de gauche. Il faut dire que d'entrée de jeu, la ministre Najat Vallaud-Belkacem a trouvé le moyen de braquer contre elle une batterie d'intellectuels d'horizon aussi différents que l'auteur de *L'identité malheureuse* Alain Finkielkraut, le philosophe anarchiste Michel Onfray, l'historien de gauche Jacques Julliard, l'ancien ministre socialiste de l'Éducation nationale Jack Lang et l'écrivain de droite Jean d'Ormesson. La réforme s'est attirée les critiques tant du *Figaro* (droite), qui y voit un «nivèlement par le bas», que de *L'Humanité*

(communiste), qui dénonce la réduction de «la place d'enseignements essentiels».

Évoquant la lutte contre l'élitisme et les résultats médiocres de la France aux tests Pisa de l'OCDE, Najat Vallaud-Belkacem veut supprimer les filières d'excellence comme les classes bilangues (allemand-anglais) en première année du secondaire au profit d'un enseignement de deux langues secondes au choix dès la seconde année du secondaire. Au jardin du Luxembourg, de nombreux manifestants brandissaient des drapeaux allemands. Ces professeurs d'allemand disaient craindre la disparition de leur enseignement. Les élèves auront tendance à choisir, outre l'anglais, des langues plus faciles, comme l'espagnol, disait l'un d'eux. Les

professeurs de langues anciennes craignent de se voir réserver le même sort si l'option latin, aujourd'hui disponible pendant deux ans dans tous les collèges, fait place à un cours plus général de civilisation gréco-latine qui ne sera pas donné dans tous les établissements.

## Un enseignement à la carte?

La réforme vise aussi à donner plus d'autonomie aux collèges et à favoriser les projets multidisciplinaires, ce qui, déplacent les critiques, réduira encore les enseignements fondamentaux. La réforme rend facultatif environ 20% de chaque programme dans un pays où ceux-ci sont traditionnellement suivis à la lettre. En histoire, par exemple, l'étude de l'Islam sera obligatoire, mais pas celle des guerres de religion. Cette décentralisation est perçue comme une négation de l'égalité des élèves par les syndicats, qui craignent un enseignement à la carte, selon la composition ethnique des quartiers, et la disparition des matières plus exigeantes.

Père de quatre enfants, Alain croit que les enseignements fondamentaux en souffriront. «**Le gouvernement fait de l'idéologie avec cette réforme**», dit-il. À quelques mois des élections régionales, où la gauche devra absolument rassembler son camp, plusieurs analystes ont senti chez les socialistes le besoin de cliver les opinions entre gauche et droite. L'éditorialiste du journal *L'Alsace* s'étonnait de son côté que «la gauche n'arrive même plus à faire passer ses réformes, jusque dans les milieux qui lui sont pourtant favorables».

Rien ne dit que la réforme controversée traversera les étapes à venir. La consultation des enseignants sur les programmes doit se poursuivre jusqu'au 12 juin. Très critique à l'égard du nouveau programme d'histoire, l'historien Pierre Nora déclarait récemment au *Journal du dimanche* que ces nouveaux programmes reflétaient «la crise identitaire que traverse la France [...]». *C'est l'expression d'une France fatiguée d'être elle-même, d'un pays qui ne sait pas trop où il va et ne sait donc pas dire d'où il vient.*

Le Devoir

## LES PETITES ANNONCES

I • N • D • E • X  
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL  
100 • 150 Achat-vente-échange  
160 • 199 Location
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL  
200 • 250 Achat-vente-échange  
251 • 299 Location
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES  
ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

## LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 8 H 30 À 17 H 00Pour placer, modifier ou annuler votre  
annonce, téléphonez avant 14 h 30  
pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322

Télécopieur: 514-985-3340

petitesannonces@ledevoir.com

Conditions de paiement : cartes de crédit



167

MEUBLÉS

PETITE ITALIE  
GRAND 6 1/2 NEUFStyle condo, WiFi,  
balcon, terrasse. Près  
marché Jean-Talon et  
métro Beaubien.  
Pers. tranquille. Non-  
Fum. Juillet. 1680\$  
514 497-5769

170

HORS FRONTIÈRES EUROPE  
À LOUER

PARIS

Atelier-loft meublé,  
LIBRE JUILLET et AOÛT.  
Équipé, 2 chambres, ensoleillé,  
calme, sur allée privée,  
table à l'extérieur sous les arbres.  
Sympathique quartier de Belleville.  
Métro Télégraphe (15 min. de Châtelet).  
33.1.40.30.14  
riouxchristian@yahoo.com  
http://riouxchristian.e-monsite.com/PARIS VII - XV Champ-de-Mars  
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08  
TI équipé, très ensoleillé. Sur jardin  
Semi-mois 514 272-1803

PROVENCE

Vallée du Rhône  
Maison de village dans le  
quartier médiéval de Nyons.  
2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée.  
Terrasse ensoleillée. Internet.  
www.bonnevisite.ca/nyons  
mariehalarie@gmail.com

307

LIVRES ET DISQUES

\*Librairie Bonheur d'Occasion\*  
achète à domicile livres de qualité  
en tout genre. 514 914-2142  
1317, ave du Mont-Royal Est

405

SANTÉ ET SERVICES  
COMMUNAUTAIRESASSISTANTE DE  
MEDECINExp. en cabinet médical  
préférable. Travail avec la  
clientèle. Bon jugement.  
Salaire selon qualifications  
et expérience.  
Cv : Gynécologues et ass.  
235 René-Lévesque Est,  
suite 100  
Montréal, Qc H2X 1N8

515

INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE  
OU LÂCHÉ ?  
Mise à jour et réparation  
P.C., Mac et portables.  
10 ans d'exp. Service à domicile.  
514 573-7039 JulienQUAND LA  
TOXICOMANIE  
PREND  
TOUTE LA  
PLACEfaites les premiers pas  
vers une vie meilleure  
www.portage.ca  
Portage  
Pour nous en contacter

## AVIS DE DÉCÈS

Painchaud, Claude  
1951-2015À Montréal, le 16 mai 2015, est décédé M. Claude  
Painchaud.Il laisse dans le deuil sa conjointe Hélène Manseau, ses  
fils Philippe (Julie Riva Maillé) et Frédéric Emmanuel,  
ses sœurs Denise (Léo Mailhot), Suzanne (Yvon Daigle),  
Sylvie (Réjean Tremblay), Jeannine et Francine (Pierre  
Gravel), ainsi que de nombreux neveux et nièces,  
parents, collègues et amis.On se souviendra de lui comme un homme fiable,  
intègre, grand amateur de jazz et défenseur de la justice  
sociale.

La famille recevra les condoléances au salon :



Alfred Dallaire | MEMORIA

1120, rue Jean-Talon Est

514 277 7778 | memoria.ca

le samedi 23 mai de 13h à 17h. Un hommage lui sera  
rendu sur place à 16h30.Dr Henri Navert  
1936-2015Le 13 mai 2015, à l'âge de 78 ans, nous a quittés un  
grand homme de sciences, le Dr Henri Navert. Il était  
l'époux dévoué de Mme Michèle Bonin, fils de feu Lucien  
Navert et feu Jeannette Chapeau.La famille vous accueillera en l'église Notre-Dame-du-  
Perpétuel-Secours (905, rue de l'Ontario, Sherbrooke) le  
samedi 23 mai 2015 de 12h à 13h30, afin de recevoir les  
condoléances de parents et amis. Un concert hommage  
aura lieu immédiatement après.Se souviendront de lui avec amour et affection, son fils  
Jean-Luc (Lynn Johnston), ses filles Nathalie (Raymond  
Martin) et Pascale (Patrice Sauvé), son grand-père René  
Roy (feu Chantal Navert) et ses six petits-enfants  
Valérie, Emily, Nicolas, Alexandre, Louis et Charles. Il  
laisse aussi dans le deuil sa belle-sœur Odette Bonin  
(Ronald Lavolette), son beau-frère Jean-François Bonin,  
(beau-frère feu André Bonin (feu Francine Chagnon)),  
ainsi que de nombreux neveux, nièces et ami(e)s.Spécialisé en gastroentérologie et en recherche, formé à  
l'Université de Montréal et à la Clinique Mayo, Dr Navert  
a été l'un des tout premiers cliniciens-chercheurs de la  
Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke où  
il a œuvré pendant près de 20 ans – également à titre  
de professeur titulaire au Département de médecine et  
de physiologie-pharmacologie. Il a son actif près  
d'une centaine de publications et communications  
scientifiques, en plus d'avoir assumé plusieurs mandats  
de consultation et de présidence au sein d'organismes  
tels l'ACFAS, le Conseil de la science et de la  
technologie du Québec, le Conseil de la politique  
scientifique du Québec, le Fonds de recherche en santé  
du Québec. Après avoir été membre fondateur et vice-  
président médical de la compagnie de recherche clinique  
Phoenix internationale Sciences de la vie, il a terminé sa  
carrière à l'hôpital Charles-LeMoine où, ayant créé le  
Comité d'éthique de la recherche, il est considéré  
comme président fondateur du Centre de recherche.  
Dr Navert a influencé le parcours de nombreux  
professionnels et étudiants, travaillé sans relâche pour le  
bien commun et touché le cœur de plusieurs d'entre  
nous.Pour honorer sa mémoire, prière de ne pas envoyer  
de fleurs, vos témoignages de sympathie peuvent se  
traduire par des dons à la FONDATION HOPITAL  
CHARLES-LEMOYNE – CENTRE DE RECHERCHE. La  
famille souhaite créer une bourse pour les étudiants en  
recherche clinique, sous l'égide de l'Université de  
Sherbrooke (3120 boul. Taschereau, Greenfield Park,  
Québec, J4V 2H1).

Coopérative Funéraire de l'Estrie

485, rue du 24-Juin  
Sherbrooke (Québec) J1E 1H1

Tél. : 819 565-7646 / Téléc. : 819 565-7844

Communiquez avec  
Le Mémorial  
Pour publier  
un ou des :

- Avis de décès • Faire-part
- Remerciements • Condoléances
- Anniversaires • Hommage
- In memoriam

Le Mémorial  
1855, rue Du Havre,  
Montréal, Qc, H2K 2X4

Télé: 514 525-1149

Télé.: 514 525-7999

necrologie@lememorial.com

Le mémorial

Tout à  
30%  
de rabais

Fig. 11

Si ceci ressemble à un test de maths,  
visitez mathscourantes.ca ou appelez  
le 1 800 303-1004.

La solution par les maths

ABC  
CANADA  
Literacy Foundation  
Fondation pour l'alphabétisation

CONCOURS DOMUS.ca  
32<sup>e</sup> édition  
GAGNANT  
PROJET ET/OU DÉVELOPPEMENT  
RÉSIDENTIEL DE L'ANNÉE, UNIFAMILIAL

Maintenant ou jamais!

WHITLOCK WEST  
Hudson, Québec  
(450) 458-5688 • www.whitlockwest.com

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

160 APPARTEMENTS ET  
LOGEMENTS À LOUER

160 APPARTEMENTS ET  
LOGEMENTS À LOUER

160 APPARTEMENTS ET  
LOGEMENTS À LOUER

160 APPARTEMENTS ET  
LOGEMENTS À LOUER

PROMO EN COURS AU VILLAGE OLYMPIQUE

1 1/2: \$885 | 3 1/2: \$1130 | 4 1/2: \$1250 | 5 1/2: \$2080

Métro Assomption/Viau, Stationnement int. disp.,  
Tout inclus, Grands balcons avec superbe vue,  
Piscine int., Gym, Restaurants, Magasins.  
514-252-8037

AU BORD  
DE L'EAU

1 MOIS GRATUIT  
Domaine BelleRive

1 1/2: 690\$ | 3 1/2: 840\$  
4 1/2: 995\$ | 5 1/2: 1320\$

1 Place de la Belle-Rive,  
LAVAL

Plancher de bois, chauffé,  
eau ch. inclus, piscine int.,  
Stationnement disp.,  
Navette privée et  
commerces sur place.  
438-808-0181

AHUNTSIC ouest, RDC,  
rue Verville, 6 1/2, 3 ch., 1 1/2  
SDB, cour, 2 balcons, stat. Juillet.  
1 370 \$ 514-341-9655  
514 918-9655

CDN / HÔPITAL JUIF - 7 1/2  
RÉNOVÉ, h-duplex, stat., balcons.  
JUILLET. 1 700 \$ 514-945-3477

MILE-END - Eplanade  
Grand 6 1/2, RDC avec cour.  
Rénové, 1000 PC, 2 ch. + bureau  
+ s. de lav. Pl. bois franc. Chauff.  
élec. Maison très tranquille.  
JUILLET. 1 550\$ 514-273-4950

NDG - HT DUPLEX - 7 1/2  
Rénové, boiserie, Près rue  
Sherbrooke (services, etc...)  
et CUSM. Juillet. 1225\$  
450 937-6816 - 514 917-0576  
gerardorainking@hotmail.com

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre  
connaissance de votre annonce et nous  
signaler immédiatement toute anomalie  
qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable  
des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

# ACTUALITÉS



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Francine Lévesque, vice-présidente de la CSN, Guy Laurion, vice-président de la Fédération de la santé et des services sociaux, et Patricia Richard, ergonome et conseillère syndicale à la recherche, s'inquiètent de l'état de santé des préposés aux bénéficiaires.

## Le tiers des préposés aux bénéficiaires souffre de troubles de santé mentale

JESSICA NADEAU

L'état de santé des préposés aux bénéficiaires se dégrade dangereusement en raison des compressions budgétaires et de la charge de travail qui augmente sans cesse, dénonce la CSN, qui a mené une enquête auprès de ses membres œuvrant dans divers CHSLD du Québec.

« On constate qu'il y a des problèmes de santé urgents et importants. Quand on a 30 % des préposés aux bénéficiaires qui disent avoir reçu au cours des 12 derniers mois un diagnostic médical associé à un trouble de santé mentale, c'est que nos gens sont en détresse », précise Patricia Richard, ergo-

nome et conseillère syndicale à la recherche. On parle principalement de dépressions, de troubles de l'humeur et d'épuisement professionnel.

Selon l'enquête menée par la CSN, le tiers des préposés souffre d'une tendinite, d'une entorse lombaire ou d'un trouble associé à un trouble musculo-squelettique.

### Clientèle plus lourde

La pression serait telle que 90 % des préposés disent s'être rendus au travail alors qu'ils auraient dû s'absenter pour maladie. Enfin, près de 90 % des préposés disent avoir été victimes de violence verbale ou physique de la part des bénéficiaires.

« La clientèle est de plus en plus lourde, les gens qui entrent en CHSLD sont de plus en plus atteints de démence, de maladies mentales, de problèmes de comportement. Ils sont en perte d'autonomie de plus en plus marquée. On a une clientèle qui a besoin de plus de soins, mais on n'a pas plus de ressources humaines, le nombre de préposés aux bénéficiaires n'a pas augmenté en conséquence », ajoute M<sup>me</sup> Richard.

Au contraire, dénonce le vice-président de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN), Guy Laurion, les compressions budgétaires viennent « amplifier le problème ». Ce dernier rappelle qu'il faut du temps

pour s'occuper décemment des personnes âgées. « Ce ne sont pas des chaînes de montage, mais des êtres humains avec qui les préposés travaillent. »

La CSN invite le gouvernement à « prendre en main » la santé de ses employés, précisant qu'il s'agit de sa responsabilité en tant qu'employeur. Elle implore le ministre de la Santé de profiter des négociations du secteur public pour donner de meilleures conditions de travail aux préposés aux bénéficiaires, ce qui se traduira par de meilleurs soins et une économie en coûts liés aux congés de maladie.

Le Devoir

## COMMISSIONS SCOLAIRES

# Suppression de 265 postes professionnels de l'éducation

PHILIPPE ORFALI

L'heure des compressions a sonné dans la plupart des commissions scolaires du Québec. Forcé de composer avec des réductions budgétaires sans précédent, le réseau scolaire québécois s'apprête à se défaire de pas moins de 265 postes de professionnels de l'éducation d'ici à la prochaine rentrée scolaire.

Des dizaines de psychoéducateurs, conseillers pédagogiques, psychologues, orthopédagogues et autres professionnels de l'éducation perdront leur poste au cours des prochains mois dans les 72 commissions scolaires de la province.

Comme le révélait *Le Devoir* le mois dernier, c'est la Commission scolaire de Montréal (CSDM) qui sera la plus touchée du réseau, avec une perte de 70 postes de professionnels. Nombre d'entre eux seront réaffectés à de nouvelles fonctions, tandis que d'autres prendront leur retraite. Dans le cas des conseillers pédagogiques, certains pourraient devoir retourner à l'enseignement.

Mais les autres commissions scolaires ne sont pas en reste. Dans certaines régions, tels le Bas-Saint-Laurent et la Haute-Côte-Nord, les syndicats membres de la Centrale des syndicats du Québec verront jusqu'à 15 % de leurs effectifs être amputés ou réaffectés à d'autres tâches.

Dans les 69 commissions scolaires où la CSQ compte des membres, ce sont 250 postes qui doivent être retranchés au total. Au Syndicat des professionnelles et professionnels Laval-Rive-Nord, qui regroupe les employés des trois autres commissions scolaires de la province, on s'attend à une abolition de 15 postes. Le président, Guillaume Bégin, précise toutefois que 13 autres postes seront créés, dans des spécialités différentes toutefois.

« Dans chacune des écoles publiques du Québec, il existe des élèves pour lesquels le dépistage précoce de difficultés d'apprentissage et l'intervention rapide

d'un professionnel sont cruciaux dans la poursuite de leur cheminement. Comment obtiendront-ils l'aide requise si les spécialistes qui doivent les soutenir dans leur développement sont absents ? » a affirmé la présidente de la Fédération des professionnels et professionnelles de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ), Johanne Pomerleau, mardi.

Ces abolitions de postes sont rendues nécessaires par le plus récent budget du gouvernement du Québec, déposé en mars, qui prévoyait des

Ce sont donc de près de 8715 heures de services professionnels en tous genres dont seront privés toutes les semaines les élèves

compressions de l'ordre de 350 millions de dollars pour la prochaine année scolaire, alors que les commissions scolaires avaient anticipé un effort budgétaire de 200 millions.

Ce sont donc de près de 8715 heures de services professionnels en tous genres dont seront privés toutes les semaines les élèves québécois, affirme M<sup>me</sup> Pomerleau. Les commissions scolaires ne sont plus en mesure d'en faire davantage, après des années passées à rééquilibrer leurs budgets et à effectuer des compressions afin de respecter le cadre financier imposé par le gouvernement, dit-elle.

Le président du syndicat des professionnels de la CSDM, Michel Mayrand, juge que des « choix déchirants » attendent ses membres. « Ils ne pourront s'occuper que des cas les plus urgents, et ils vont devoir laisser nombre d'élèves en difficulté sans services », déplore-t-il.

La Fédération des comités de parents du Québec partage également cette inquiétude. Aux yeux de la présidence, Corinne Payne, les réductions budgétaires commandées par le gouvernement Couillard menacent d'effacer les progrès effectués depuis 10 ans en matière de persévérance scolaire au Québec.

Le Devoir

## Québec va régir les petites garderies familiales échappant à son contrôle

Québec va désormais régir les petites garderies familiales échappant à son contrôle.

Les personnes, habituellement des femmes, qui décident de garder chez elles trois, quatre ou cinq enfants, souvent des voisins ou des amis, vont donc devoir rendre des comptes à Québec.

Actuellement, Québec n'a aucun pouvoir d'intervention sur ces responsables de mini-garderies résidentielles non subventionnées.

Ces garderies étaient jusqu'à maintenant passées sous le radar du ministère de la Famille, qui ne peut même pas dire combien on en compte au Québec et combien d'enfants s'y trouvent.

Elles étaient donc libres de mener leur barque à leur manière, loin des règlements, lois et contraintes administratives

du gouvernement. Mais ce temps est révolu. La ministre de la Famille, Francine Charbonneau, a décidé que ces petites garderies non régies, accueillant six enfants ou moins, seraient elles aussi assujetties à la révision entreprise de la réglementation entourant les mesures de sécurité dans les services de garde familiaux.

Au premier chef sont visées les 15 000 responsables de services de garde subventionnés, qui accueillent 91 000 enfants.

Mais la ministre a précisé mardi en Chambre qu'elle visait aussi les services familiaux non régis. « Je m'engage à revoir l'ensemble des règlements qui régissent les services de garde au Québec », a-t-elle affirmé, que ces services « soient régis ou non ».

Sa déclaration fait suite à la décision, annoncée la semaine

dernière, de revoir les règles de sécurité et de surveillance des enfants que doivent observer les responsables de garderies familiales subventionnées. La ministre réagissait ainsi à un reportage faisant état d'un cas d'agression sexuelle survenue dans un service de garde en milieu familial subventionné de l'ouest de Montréal.

Quels que soit la taille ou le statut de l'établissement, les garderies doivent être des milieux « sains et sécuritaires », a-t-elle soutenu mardi, sans toutefois préciser son plan, à savoir de quelle façon, en déployant quels moyens, elle va y arriver.

En octobre, une fillette de quatre ans s'est retrouvée seule, sans surveillance, avec un adolescent qui l'a agressée sexuellement dans le sous-sol de la maison, alors que la res-

ponsable était occupée à l'étage supérieur. L'adolescent était en visite à la garderie, située dans l'ouest de Montréal.

La semaine dernière, la ministre a demandé au bureau coordonnateur de suspendre la responsable et de fermer temporairement cette garderie familiale. Mardi, vérification faite, la garderie en question était toujours ouverte, et la responsable toujours en fonction.

Le porte-parole de l'opposition officielle en matière de famille, Mathieu Traversy, demande à la ministre de s'engager plus formellement, jugeant que son discours demeure malgré tout ambigu et évasif. « La ministre doit s'engager à resserrer les règles pour l'ensemble des garderies du Québec. »

La Presse canadienne

## FRAIS IMPOSÉS AUX PATIENTS

# Barrette amendera le projet de loi 20

Québec — Le projet de loi 20 sera amendé de manière à contrecarrer toute tentative des médecins d'imposer des frais aux patients cherchant à obtenir une consultation sans délai dans une clinique publique.

C'est du moins l'assurance fournie mardi par le ministre de la Santé, Gaëtan Barrette, qui a rappelé en point de presse qu'il était illégal pour un médecin affilié au régime public de tarifier ses services, par quelque moyen que ce soit.

Le projet de loi 20, qui revêt notamment la pratique des omnipraticiens en leur imposant des quotas de patients à respecter sous peine de perdre une partie de leur rémunération, n'a

pas encore franchi l'étape de l'adoption de principe.

Le ministre, qui tient à ce que sa loi controversée soit adoptée avant l'ajournement du 12 juin, devra par la suite déposer ses amendements. Suivra l'étude article par article, avant l'adoption, qui pourrait bien, selon toute vraisemblance, nécessiter un bâillon car le temps commence à manquer.

Mardi il s'est cependant dit prêt à verrouiller à double tour le caractère gratuit du système de santé. Il profitera donc de l'étude projet de loi 20 pour inclure une disposition en ce sens.

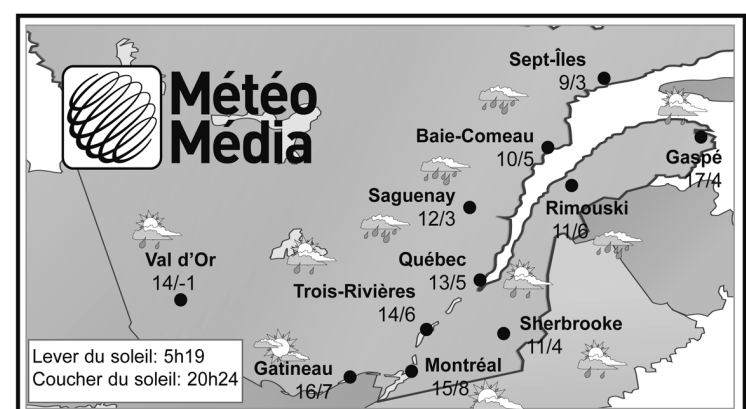
La Presse canadienne

## Les chauffeurs de taxi en colère contre UberX

En guerre contre UberX, des dizaines de chauffeurs de taxi ont manifesté mardi devant les bureaux du ministère des Transports du Québec (MTQ) et devant l'hôtel de ville de Montréal pour dénoncer l'inaction des autorités dans ce dossier. Les chauffeurs de taxi estiment qu'UberX, qui permet à des particuliers de transporter des passagers sans permis de taxi, leur

livre une concurrence déloyale. Au cours des dernières semaines, le Bureau de taxi de Montréal a saisi des véhicules d'UberX, mais pour les chauffeurs de taxi, ce n'est pas suffisant. Ils souhaitent que le Québec emboîte le pas au gouvernement de l'Ontario qui s'apprête à augmenter jusqu'à 30 000 \$ les amendes et à imposer des points d'inaptitude aux contrevenants. À l'heure actuelle, les contraventions vont de 350 \$ à 1050 \$ à Montréal, a indiqué Wilson Jean Paul, porte-parole des propriétaires de taxis.

Le Devoir



Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Sol 21/10	Sol 23/9	Londres	Ave 15/8	Sol 18/9
Moncton	Ave 19/5	Sol 17/8	Los Angeles	Sol 21/14	Ave 20/13
Saint-Jean	Plu 14/4	Sol 14/7	Mexico	Ave 24/14	Var 24/14
Toronto	Sol 15/7	Sol 17/5	New York	Sol 20/11	Sol 21/13
Vancouver	Sol 20/15	Sol 22/14	Paris	Ave 14/7	Sol 17/8
Winnipeg	Sol 18/4	Sol 19/8	Tokyo	Ave 23/17	Sol 24/18

Montréal	Ce soir	Demain	Vendredi	Samedi
Aujourd'hui 15	8	17/6	13/4	16/11
Passages nuageux.	Ciel variable.	Averses isolées, pdp 40%.	Averses isolées, pdp 40%.	Ensoleillé

Québec	Ce soir	Demain	Vendredi	Samedi
Aujourd'hui 13	5	13/4	12/3	15/8
Averses isolées, pdp 40%.	Ciel variable.	Averses isolées, pdp 40%.	Averses isolées, pdp 40%.	Averses isolées, pdp 40%.

Gatineau	Ce soir	Demain	Vendredi	Samedi
Aujourd'hui 16	7	16/4	13/2	17/10
Généralement ensoleillé.	Ciel variable.	Averses isolées, pdp 40%.	Averses isolées, pdp 40%.	Ensoleillé

**Pour que le pique-nique ne tombe pas à l'eau, accédez en tout temps à la météo.**

Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

## MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

## HORIZONTALEMENT

- Fainéantes.
- Balcons vitrés - A longtemp servi d'engrais.
- Maréchal français - Trou creusé par un lapin.
- Cale - Presque cent jours.
- Qui existe dès la naissance - Risqué.
- Enlevé - Confiés.
- Plantes qui vivent en parasites.
- Bien ouvert - Rendu plus pur.
- Fait part de - Table de bois.
- À toi - Amour-propre.
- Assiette creuse - Poisson.
- Se disait au roi - Souhaitée.

## VERTICALEMENT

- Pacifistes.
- Levant - Préposition et adverbe.
- Contredit - Qui est porté à tout critiquer.
- Breton - Fabriquée en série.

1	P	A	T	I	E	N	T	F	E	R	U	
2	O	R	I	N	S	A	V	I	L	E		
3	I	M	P	U	T	A	B	I	L	I	T	E
4	S	E	U	L	D	U	R	A	M	E	N	T
5	O	L	E	G	A	L	E	M	E	N	T	
6	N	E	E	P	E	L	E	U				
7	V	M	O	T	A	N	G	E	S			
8	S	O	L	I	D	A	R	I	T	E		
9	P	L	A	N	E	T	E	R	S	E		
10	O	U	I	E	T	N	H	U	M	E		
11	R	E	U	N	I	O	N	S	E	R	E	
12	T	E	S	T	N	E	M	E	R	T	E	

SOLUTION DU DERNIER

## ÉDITORIAL

ARCHAMBAULT-RENAUD-BRAY

## Qui s'en soucie ?

Le milieu du livre a subi mardi un véritable tremblement de terre avec l'annonce de l'acquisition des magasins Archambault, propriété de Québecor, par la chaîne Renaud-Bray. Pourtant, politiquement, c'est comme si rien n'était arrivé. Gros malaise, prélude à bien d'autres ?



JOSÉE BOILEAU

Au sein du monde du livre, Renaud-Bray pesait déjà de tout le poids de sa trentaine de succursales à travers le Québec, poids qui a pris de l'ampleur depuis l'arrivée à sa tête du fils Renaud en 2011. Blaise Renaud fait les choses à sa manière — carrée ou arrogante, selon les analyses de chacun —, que les autres s'en accommodent ! Cette attitude a déjà entraîné son lot de conflits, le plus spectaculaire étant celui qui l'oppose toujours au distributeur Dimédia.

En ajoutant Groupe Archambault à ses activités, Renaud-Bray devient encore plus incontournable, car la chaîne se donne ainsi une capacité commerciale importante afin d'affronter les Amazon de ce monde. Les consommateurs se déplacent vers le numérique, il faut s'adapter, soulignent les communiqués de Québecor et Renaud-Bray. Pour faire face aux «grands joueurs internationaux», il n'y aurait d'autre choix que grossir : ainsi mesure-t-on les transactions en cette ère du tout-à-l'économie. C'est d'ailleurs le seul regard qu'a posé le chef de la Coalition avenir Québec, François Legault, ravi de la transaction annoncée.

Sauf que cet achat, qui doit être avalisé par le Bureau de la concurrence, touche quand même à une fibre particulière pour le Québec, celle de la culture. Or Blaise Renaud n'est guère sensible à l'écosystème québécois du livre. Il le dit franchement : il n'a rien à faire de la structure du marché telle qu'elle a été mise en place légalement il y a plus de 30 ans. De plus, son rapport aux livres est pour le moins

particulier : l'espace occupé par ceux-ci dans ses magasins n'aurait semble-t-il pas changé, mais il saute aux yeux qu'on attire de plus en plus le chaland par des babioles et autres colifichets. Lui-même d'ailleurs se veut davantage commerçant que libraire.

Dès lors, que vient donc renforcer la puissante alliance Archambault-Renaud-Bray : le livre ou une chaîne consacrée aux loisirs ? Suffit-il de dire, pour faire taire les critiques, qu'avec une chaîne québécoise solide, la vente de livres québécois sera au moins protégée ? Est-ce avéré ? Et de quels types de livres parle-t-on ? Quel sera par ailleurs l'impact d'une telle transaction sur les librairies indépendantes, de plus en plus fragiles ?

Lundi, bien des gens du monde de l'édition s'interrogeaient de la sorte. Mais qui donc, politiquement, pouvaient relayer leurs questions ? Certainement pas la CAQ, toute tournée vers le rendement financier. Le Parti québécois ? Il aurait dû montrer un intérêt pour le dossier, ne serait-ce que parce que c'est à un gouvernement péquiste, celui de René Lévesque, que l'on doit la Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre, qui a assuré la diversité du secteur et son déploiement à la grandeur du Québec. Mais le nouveau chef, Pierre Karl Péladeau, est le propriétaire de Québecor : comment dès lors se prononcer, lui ou le parti, sur ce dossier, d'ailleurs entamé avant qu'il ne se lance en politique ? De son côté, tout occupé à «planter» en douce PKP avec une motion sur les briseurs de grève, Québec solidaire n'avait rien à dire de la transaction. Protection ou dénonciation de PKP, la paralysie des débats s'annonce déjà dans l'opposition.

Ne restaient donc que les journalistes pour relancer la ministre de la Culture à propos de ce géant qui verrait le jour au moment même où le gouvernement a annoncé des investissements au soutien des librairies agréées du Québec. Hélène David s'est retranchée derrière la décision à venir du Bureau de la concurrence. N'y aura-t-il donc que cette instance pour se prononcer ?

## INÉGALITÉS

## Le salariat en berne

Le dernier rapport de l'Organisation internationale du travail (OIT), publié mardi, prend acte du fait que le salariat ne représente plus que la moitié de l'emploi dans le monde. L'OIT plaide en conséquence en faveur d'une plus grande prise en considération dans l'organisation du marché du travail de tous ceux et celles (les femmes sont plus de 50 millions dans le seul secteur du travail domestique) qui vivent de boulots informels, incertains et peu rémunérateurs.

L'économie de survie et la précarité du travail sont pourtant le lot, et ce depuis longtemps, de centaines de millions de personnes sur la planète. En fait, l'OIT donne l'impression de prendre conscience de cette réalité avec un certain retard.

L'OIT est une organisation onusienne qui regroupe les représentants des gouvernements, des employeurs et des salariés de 185 pays. Elle a pour mission «de promouvoir les droits au travail, d'encourager la création d'emplois décents [et] de développer la protection sociale». Elle n'a jamais entendu le monde du travail que dans sa conception traditionnelle (temps plein, permanence...). Or, les inégalités sociales se creusent partout. Et la précarisation de l'emploi en est une conséquence. L'OIT semble constater le problème dans la mesure où il affecte maintenant les pays riches de façon marquée — avec l'élargissement du marché de l'emploi à temps partiel, du nombre de travailleurs autonomes, etc. La situation n'en demeure pas moins la plus grave au Sud où, en l'absence d'amples classes moyennes, l'indifférence générale de l'État et les «politiques d'austérité» appliquées par des élites à tendances ploutocratiques nuisent aux gens ordinaires de façon particulièrement aiguë.

N'est salarié, indique le rapport de l'OIT intitulé «Emplois, questions sociales dans le monde», qu'un travailleur sur cinq en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud. Au Mexique, c'est près de 30% de la population active qui œuvre dans l'économie informelle — une économie d'ailleurs en expansion, comme dans le reste de l'Amérique latine. En Inde, l'économie nationale est «inorganisée» ou «non structurée» dans une proportion de 94%. Et encore ! Nombre d'entreprises du secteur formel embauchent une partie de leurs employés sur une base contractuelle, de manière à pouvoir économiser les charges sociales.

Souplesse accrue de la main-d'œuvre ne devrait pas vouloir dire précarisation du travail, soutient l'OIT. On ne demande qu'à le croire. Mais alors quoi ? On s'inquiéterait moins si, face à tous les bouleversements que vit le monde du travail, la mondialisation capitaliste n'était si mal préparée.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 &gt; FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU  
Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN  
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE  
Directeur des finances STÉPHANE ROGER  
Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
Adjoints PAUL CAUCHON, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENEY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET

## UNE FIDUCIE SANS DROIT DE REGARD POUR PKP?...



## L E T T R E S

## Remblayer le fleuve pour pouvoir renflouer le port de Québec

À son arrivée en poste en 2011, le p.-d.g. du Port de Québec, Mario Girard, nous apprenait qu'il devait composer avec des infrastructures vieillissantes nécessitant une mise à niveau coûtant approximativement 150 millions. Son prédécesseur, p.-d.g. du Port durant 22 ans et lauréat ce mois-ci de l'Ordre du Canada, aurait apparemment négligé l'entretien des installations que lui avait confiées Sa Majesté la reine Elizabeth II.

La semaine dernière, on apprenait que le port avait subi en 2014 une perte de 384 000 \$. Mario Girard affirmait aussi que la mise à niveau des installations coûterait maintenant 200 millions et qu'aucun programme fédéral d'aide ne visait ce genre d'entretien.

Pour retaper ce port mal entretenu, le plan du p.-d.g. consiste à remblayer 610 sur 375 mètres de fleuve au bout de la péninsule de Beauport, avec l'aide de 150 millions de nos impôts, pour créer deux quais de vrac permettant d'augmenter les revenus du Port au point d'avoir les moyens de le réparer.

Quand bouffer du fleuve en ruinant le panorama du site de la baie de Beauport (19 millions lors du 400<sup>e</sup> de Québec) devient la seule manière de survivre pour un port accueillant une activité industrielle à faible valeur ajoutée qui persiste à contaminer l'air de poussières toxiques, n'est-il pas temps de stopper la procrastination des 35 dernières années et d'enfin réfléchir à l'augmentation de cette activité loin des zones den-

sément peuplées, tout en continuant d'investir dans des moyens sérieux pour arrêter de polluer la ville ?

Jean Lacoursière  
Québec, le 18 mai 2015

## UberX veut tuer l'industrie du taxi à Montréal

La réaction du directeur d'Uber Montréal, Jean-Nicolas Guillemette, à la suite de la saisie des voitures d'UberX, ordonnée par le ministre des Transports, Robert Poëti, est très claire : l'entreprise paiera tous les frais encourus par ses chauffeurs, soit l'amende, la fourrière (environ 1000 \$) et la location de voitures, et elle contestera chaque cas en cour. M. Guillemette ose parler de «gaspillage des ressources municipales», alors qu'il est en partie responsable dans cette affaire.

La multinationale a beaucoup d'argent et son attitude arrogante ne laisse aucun doute quant à sa volonté de briser l'industrie du taxi à Montréal. Sa stratégie rappelle celle de Walmart, qui est allée jusqu'à fermer une succursale où ses employés avaient réussi à se syndiquer.

Il faut bien comprendre que la victoire d'Uber serait catastrophique pour plusieurs industries et services, introduisant dans la cité un virus fatal, consacrant une déréglementation de style «Far West», et créant de ce fait un climat économique antagoniste et malsain.

Est-il trop tard pour juguler la pingrerie des citoyens du 3.0, fervents adeptes des réseaux sociaux tous azimuts, et contrer la braderie et le piratage dont ils devront, tôt ou tard, payer le prix ?

La question est loin d'être futile. Michel Mallette  
Montréal, le 14 mai 2015

## Un discours stimulant du nouveau chef

Le discours de monsieur Péladeau a été stimulant et loin de la langue de bois. À un peuple marqué par une défaite historique ancienne et gravée dans le subconscient collectif, il a parlé de réussite, de victoire, de succès, d'ambition nationale. Des mots qui portent. Il s'est situé dans cette perspective historique en évoquant le courage de toutes les générations qui ont assuré avant nous la suite de notre permanence en Amérique.

Dans leur langue, aux deux groupes nationaux anglo-saxons, il a rappelé que le pays du Québec ne se fait pas contre eux, mais pour nous. Nous sommes hétérogènes, de langue française, de tradition humaniste et humanitaire. Nous voulons répondre de nous-mêmes dans le monde.

Il s'est présenté comme un nouveau maillon d'une chaîne de solidarité, souriant et rassembleur, d'un grand parti politique qui a un projet à finir, citant même Miron. Ça fait plaisir de voir un homme politique évoquer un de nos grands poètes et recourir à notre imaginaire. C'est ça la culture. Enfin, il a aussi situé son discours en lien avec tous les peuples qui, dans le monde, en appellent à la liberté.

Un discours concret, qui échappe à l'abstraction des mots «souveraineté» et «indépendance» pour parler du pays. Un visage aimé.

André Gaulin  
Ex-député et professeur émérite  
Québec, le 16 mai 2015

## LIBRE OPINION

## PKP et le vide fédéraliste

FATIMA HOUDA-PEPIN  
Politologue, consultante internationale et conférencière, députée de La Pinière de 1994 à 2014

Le 15 mai dernier, le Parti québécois s'est donné un nouveau chef, résolument indépendantiste, en la personne de Pierre Karl Péladeau, député de Saint-Jérôme. Un personnage qui ne laisse pas indifférent. Quelle que soit l'opinion que l'on puisse avoir de lui, force est de constater qu'il a un plan et qu'il énonce clairement ses objectifs : il veut faire du Québec un pays et dynamiser son économie.

Il est trop tôt pour spéculer sur l'issue de cet engagement qui sera tranché, en définitive, par les électrices et électeurs du Québec, mais Pierre Karl Péladeau a déjà gagné une étape, celle d'imposer son ordre du jour souverainiste à toute la classe politique. Désormais, il y a un «avant» et un «après» PKP.

Face à un tel événement politique dont on commence à peine à mesurer les impacts, je dois admettre, pour la libérale et fédéraliste que je suis, que plusieurs facteurs travaillent à l'avantage de PKP, le principal étant le «vide». Le vide d'une option fédéraliste légitime qui romprait avec le *statu quo* et qui offrirait aux Québécois une solution de rechange crédible à la souveraineté.

Depuis 1982, le Québec est le seul État à être régi par une Constitution qu'il n'a pas signée, et les réformes promises par Ottawa tardent à venir. La dernière en date, celle du fédéralisme d'ouverture du premier ministre Harper, n'est même pas sur son écran radar, à la veille de la prochaine élection fédérale d'octobre 2015.

Le Parti libéral du Québec, jadis à l'avant-garde du fédéralisme asymétrique, ne peut plus se plaindre dans l'indifférence face à un enjeu aussi crucial. J'ai à l'esprit cette déclaration historique de feu

Robert Bourassa qui avait trouvé les mots pour le dire en juin 1990 : «Le Québec est aujourd'hui et pour toujours une société distincte, libre et capable d'assumer son destin et son développement.» Il est donc urgent pour le Parti libéral du Québec de retrouver son âme et d'articuler une position claire sur la place du Québec dans le Canada du XXI<sup>e</sup> siècle.

Bien sûr, il y a la question de l'intégrité de Pierre Karl Péladeau qu'il faut régler dans le respect de nos institutions démocratiques. Sa fonction de chef de l'opposition officielle l'exige. Il doit absolument balayer devant sa propre porte et faire maison nette face aux allégations de conflits d'intérêts qui pèsent contre lui. Mais au-delà de cette joute partisane, c'est l'avenir du Québec et du Canada qui est en jeu. Et cette bataille ne se gagnera pas par la peur ou les slogans. C'est par les idées et les actions concrètes qu'il faut la mener. Nous le devons à nous-mêmes et aux générations futures.

## IDÉES



ILLUSTRATION TIFFET

## Pétrole et austérité, même travail de sape sociale

JEAN-CHRISTOPHE LEBLOND

Architecte

Plusieurs ont remarqué le développement simultané de politiques d'austérité et de mesures d'encouragement à l'exploitation des ressources naturelles, dont le pétrole. Conséquemment, on a pu observer des groupes militants dénoncer simultanément ces deux orientations du gouvernement actuel. Le mouvement étudiant s'est fait sévèrement critiquer pour cette double prise de position à la fois contre le pétrole et l'austérité, certains prétendant qu'elle résultait d'une pensée confuse et manquant de rigueur. Or nous sommes d'avis, bien au contraire, qu'elle résulte d'une analyse tout à fait perspicace et lucide de la situation actuelle. En effet, les politiques d'austérité et d'encouragement à l'exploitation des ressources naturelles participent d'une même vision et partagent des objectifs communs. Pour cette raison, les soumettre à une critique simultanée est non seulement légitime, mais nécessaire.

Un premier signe qu'il y a un lien entre politiques d'austérité et extraction des ressources minérales est que ce sont souvent les mêmes acteurs qui en font la promotion, aussi bien parmi les politiciens que dans d'autres milieux. Un autre indice est que les raisons invoquées sont dans les deux cas les mêmes: la nécessité d'améliorer l'état des finances publiques et de relancer l'économie. Et dans les deux cas, il s'agirait d'une nécessité urgente: nous n'avons d'autre choix que de couper rapidement dans les services à la population, et nous ne pouvons nous passer des revenus du pétrole et des mines. Comment ne pas avoir au moins l'intuition qu'il y a un lien entre l'empressement excité à exploiter les ressources non renouvelables et l'austérité, alors que les discours faisant la promotion de l'un et l'autre sont tenus par les mêmes acteurs, dans la bouche desquels ils se mélangent allègrement, tant ils sont semblables?

En quoi, donc, promotion des industries extractives et austérité budgétaire participent-elles d'un même programme politique? Remarquons

d'abord que les acteurs identifiés ci-dessus, qui mettent tout leur poids politique et médiatique pour promouvoir à la fois la réduction des services publics et l'exploitation pétrolière, s'opposent de façon générale à toute mesure gouvernementale qui aurait pour effet de réduire les inégalités par la redistribution des richesses. Cela invite à explorer l'hypothèse que l'industrie extractive favorise la concentration du pouvoir économique.

D'autre part, remarquons qu'une société dont l'économie repose sur l'exploitation des ressources naturelles plutôt que l'innovation, le savoir ou la culture, a peu besoin d'investir dans son capital humain. Il y a déjà là une compatibilité fondamentale entre une économie axée sur les matières premières et les politiques d'austérité puisque le coût humain des coupes dans l'éducation, les services sociaux ou la santé a peu d'impact sur la capacité à exploiter les ressources naturelles. A ce sujet, comme bien des observateurs l'ont déjà remarqué, un pays dont la richesse vient du pétrole a peu besoin de son peuple. Il y a un impact souvent négatif sur la démocratie et la transparence politique lorsque l'économie d'un pays repose sur les ressources naturelles, et peu de motivation économique pour les classes dirigeantes d'investir dans le capital humain.

## Concentration des richesses

Comment une économie dépendante de l'extraction des matières premières encourage-t-elle la concentration des richesses? Voici une ébauche d'hypothèse. Pour extraire les ressources du sous-sol, il faut des travaux d'infrastructure souvent gigantesques et des capitaux importants. Les richesses du sous-sol ne sont donc accessibles qu'à ces acteurs concentrant déjà une part importante du pouvoir économique entre leurs mains, à cause de la taille des capitaux nécessaires pour les exploiter. Elles restent, par le fait même, hors de portée d'initiatives émanant de collectivités régionales ou de regroupements citoyens. Ensuite, le fait que des infrastructures à grande échelle doivent être construites constitue une occasion intéressante pour le gouvernement de justifier le transfert de sommes colossales d'argent public (de nos impôts) vers des intérêts privés avec lesquels nos politiciens ont une relation proche. Je ne m'attarderai pas ici à détailler la

nature des nombreux liens qui unissent la classe politique avec les grandes entreprises et la haute finance, cela a amplement été fait ailleurs. Le phénomène des portes tournantes entre la politique et l'industrie a été illustré par de nombreux cas récents. Le Plan Nord constitue d'ailleurs un exemple patent de l'utilisation d'argent public pour construire des infrastructures qui serviront à l'exploitation des ressources non renouvelables par des intérêts privés.

## Imposer un choix

L'exploitation des ressources minérales et des hydrocarbures profitant à une minorité d'acteurs contrôlant la majorité de la richesse, ceux-ci ont tout avantage à s'assurer que la société et les collectivités sont dépendantes de ces activités économiques, pour n'avoir d'autre choix que de les accepter. Or l'austérité est un outil pour ce faire. En effet, lorsqu'on cesse de développer le capital humain d'une société, elle devient dépendante d'activités économiques pour lesquelles celui-ci n'est pas nécessaire. On inhibe, de cette façon, la diversification de l'économie, l'innovation et la créativité qui diminueraient l'importance relative du secteur des ressources naturelles. On réussit ainsi à imposer un choix dans l'opinion publique: accepter l'exploitation minière et pétrolière, avec ses impacts néfastes sur la santé, l'environnement et le tissu social, ou accepter l'appauvrissement. Des collectivités qui autrement refuseraient la dévastation de leur milieu de vie se voient obligées de l'accepter pour continuer à exister. L'austérité constitue donc, dans les faits, un outil pour faire accepter une organisation néocoloniale du territoire et de la société.

En résumé, on peut dire que l'austérité budgétaire est un outil pour faire accepter un modèle de société extractiviste, c'est-à-dire où la création de richesse provient de l'extraction des ressources naturelles non renouvelables. Dans cette perspective, le développement en parallèle du discours extractiviste et des politiques d'austérité budgétaire ne relèvent pas du hasard, mais participent à un même projet qu'il est important de mettre en évidence et de critiquer. Et, si l'on veut réussir à dépasser ce modèle économique et sociétal sans avenir, il est important de faire connaître les autres possibilités qui s'offrent à nous.

## Pourquoi la Caisse ne s'engage-t-elle pas à sortir du charbon?

SÉBASTIEN COLLARD

Membre fondateur de Recycle la Caisse\$

La Caisse de dépôt et placement du Québec est actionnaire de 40 des 100 compagnies possédant les plus grandes réserves de charbon dans le monde. C'est ce qui ressort de l'étude des renseignements additionnels de son rapport annuel 2014. Au total, la Caisse détient 727 millions dans ces entreprises.

Le charbon est principalement utilisé pour la génération d'électricité, la métallurgie et la production de ciment. Sa combustion est la principale cause humaine associée aux changements climatiques. Il constitue une importante source de particules fines occasionnant de nombreux décès partout à travers le monde.

La Chine est le pays qui consomme le plus de charbon. En 2014, pour la première fois depuis le tournant du siècle, le recours à cette énergie a diminué. Greenpeace Energy Desk vient de révéler que pour les quatre premiers mois de 2015, l'Empire du Milieu poursuit sur cette lancée avec une baisse de sa consommation de 8% comparativement à l'année précédente. Cette réduction équivaut à quatre fois ce que brûle la Grande-Bretagne en charbon.

Les États-Unis — le second pays recourant le plus au charbon — se sont engagés à diminuer leur consommation de 30% d'ici 2030. Un peu partout sur la planète, la consommation de charbon stagne ou chute. Les nouvelles infrastructures de production d'énergie électrique sont maintenant en majorité renouvelables. La baisse du coût de production des énergies solaire

et éolienne a pour effet de déclasser rapidement le charbon, et ceci, sans compter les bénéfices associés à l'environnement et à la santé.

Les appels des grandes institutions (Bloomberg, MSCI, HSBC, IEEFA, etc.) à la prudence ou au désinvestissement du charbon se multiplient. Récemment, le plus grand fonds souverain du monde (Norvège, 900 milliards) annonçait avoir désinvesti de 53 compagnies effectuant de l'extraction de charbon.

Que fait la Caisse pendant ce temps? Heureusement, ses investissements dans le charbon diminuent d'année en année. Les placements dans les 100 compagnies ayant les plus grandes réserves étaient de 1,1 milliard en 2013 et de 1,5 milliard en 2012. À ce rythme, la Caisse devrait sortir complètement du charbon dans deux ans. Ceci nous amène à nous demander

pourquoi la Caisse n'en fait pas une annonce, un engagement.

Et pourquoi ne pas investir dans les chefs de file mondiaux des énergies renouvelables dont les profits explosent? Fin 2014, la Caisse n'avait pratiquement aucun placement dans Canadian Solar, First Solar, Sunedison et Vesta. Pourtant, depuis le début de l'année, ces compagnies enregistrent respectivement des gains de 53%, 26%, 50% et 40%, ceci pendant que le Dow Jones progressait de 2,67%.

Au Québec, on ne fait pas d'extraction de charbon. Il n'y a donc pas d'emplois à protéger. Pourquoi ne pas s'engager à éviter un risque financier reconnu, pourquoi garder secrète une action contribuant à lutter contre le réchauffement climatique et le smog, et pourquoi ne pas profiter de l'élan que prennent les indices boursiers des compagnies exploitant les énergies de demain?

## Le triomphe de la non-pensée

FRANCINE PELLETIER



« La souveraineté n'est ni à droite ni à gauche, elle doit se faire, point à la ligne. »

La phrase se voulait rassembleuse, un rappel de la coalition qui sous-tend le Parti québécois, et une réaffirmation du lauréat de «faire du Québec un pays!» Mais cette phrase, utilisée de plus en plus comme un slogan péquiste, contient le ver qui ronge le parti depuis maintenant plus de 10 ans. Plus encore que la déconfiture précoce d'un Jean-François Lisée, le manque d'argent d'un Pierre Céré ou le mauvais score d'une Martine Ouellet, la phrase est la preuve du problème criant de la gauche au sein du parti, maintenant que la droite prend officiellement les devants.

D'abord, une telle affirmation est presque toujours utilisée par ceux qui n'apprécient guère les remises en question, les conservateurs parmi nous. Au moment où le mouvement des femmes prenait son envol, combien de fois a-t-on entendu: «Nous ne sommes pas des hommes et des femmes, nous sommes tous des êtres humains!» Les Noirs ont eu droit à la même poutine lors de la lutte pour les droits civiques aux États-Unis. Et jusqu'à Jean Chrétien qui nous servait, lors du référendum de 1980, sa version maison: «Nous ne sommes pas des francophones ou des anglophones, nous sommes tous des Canadiens.»

Appelons ça le triomphe de l'irréfléchi, pour reprendre une expression de John Maynard Keynes (*The Triumph of the Unthinking*). Une manière de taire de légittimes revendications en émettant une supposée grandeur d'âme. De grâce, laissons de côté ces basses considérations (droite, gauche, hommes, femmes...) pour se concentrer sur le transcendant, l'universel et, dans le cas qui nous occupe, l'indépendance du Québec. Il n'y a pas plus ratoureux que ce type de raisonnement, mais bon, ça marche chaque fois. Devant des souverainistes qui ont terriblement besoin de croire que l'envol est imminent, c'est du bonbon.

Plus que jamais, le mouvement indépendantiste est composé de «deux formations», rappelait un jeune décrocheur de la souveraineté à la radio cette semaine. D'un côté, ceux qui n'ont d'yeux que pour l'os de l'indépendance (j'entends encore Pierre Falardeau traiter François David de «mère Teresa» parce qu'elle osait invoquer un «projet de société»), les pragmatiques, disons, de plus en plus majoritaires, et ceux qui, comme François, veulent de la chair sur l'os et qui ne croient pas suffisant de savoir où l'on s'en va, ils veulent savoir aussi dans quel véhicule on s'embarque. Appelons-les les idéalistes, en perte de vitesse. Beaucoup des 70 000 membres qui ont quitté le PQ depuis 2007 appartiennent, on s'imagine, à cette dernière catégorie.

L'ascension vertigineuse de PKP au sein du parti a eu comme effet de souligner à gros traits le problème d'ambiguïté en ce qui concerne la souveraineté. Mais cette ambiguïté a aussi déteint sur le fonds de commerce, si on peut dire. À force de tergiverser sur l'article 1, on est venu à branler dans le manche par rapport à la social-démocratie. Cette tendance à parler des «deux côtés de la bouche» s'est surtout illustrée sous Pauline Marois, une femme pourtant responsable de réformes législatives très progressistes. Bien davantage que le déficit zéro de Lucien Bouchard, le virage pétrolier puis, surtout, identitaire du PQ en 2014, le «mépris des droits fondamentaux», pour reprendre les termes du jeune décrocheur de tantôt, ont sapé les fondements sociaux-démocrates du parti. Une telle trahison — car c'est bel et bien de cette façon que la gauche engagée l'a vécue — ne se recommande pas à coups de phrases creuses, comme celle citée en ouverture.

S'il est vrai qu'il y a toujours eu une droite et une gauche au PQ, elles ne sont pas interchangeables, encore moins équivalentes, pour autant. La naissance, l'essor et l'évolution du parti sont tous attribuables à la gauche, pas à la droite. Les Jacques Brassard et Guy Chevrette de ce monde ont essentiellement été tenus dans les coins pour ne pas trop embarrasser (dans tous les sens du mot) le parti. Avec l'élection de PKP à la tête du PQ, l'ordre des choses vient d'être inversé.

On peut toujours prétendre que celui qui incarnait le mieux le néolibéralisme encore récemment, l'héritier de Québecor, Pierre Karl Péladeau, peut maintenant, sans s'étouffer, pourfendre le néolibéralisme et se dire progressiste. Qu'une telle mutation quasi instantanée est toujours possible. On peut toujours. Mais pas sans cracher sur la valeur des mots, sur celle des idées et sur les mouvements qui ont mis des années, voire des générations à défendre autre chose que le monde des affaires et le bling bling du vedettariat culturel.

fpelletier@ledevoir.com

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Véronique Chagnon et Louis Gagné (adjoints à la direction de l'information), Antoine Robitaille et Guy Taillefer (éditorialistes, responsables de la page Idées), Michel Garneau (caricaturiste), Jacques Nadeau (photographe), Michaël Monnier et Olivier Zuida (recherchistes photos); information générale: Isabelle Paré (chef de division), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Brian Myles, Jessica Nadeau, Philippe Orliani et Karl Rettino-Parazzelli (reporters); information politique: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélair-Cirino et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Julie Carpentier (pupitre); information culturelle: Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), François Lévesque et Caroline Montpetit (reporters), Benoît Munger et Philippe Papineau (pupitre); information économique: Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Gérard Dallaire (pupitre); information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Sophie Chartier et Jean-Frédéric Légaré-Tremblay (pupitre); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs); Loïc Hamon (cahiers spéciaux); équipe internet: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (pupitre), Martin Blais, Annabelle Cailion, Justine Daneau, Florence Sara G., Ferraris et Coralie Mensa (assistants); correction: Andréanne Bédard, Isabelle Dowd, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (secrétaire), Laura Pelletier et Arnaud Stopa (commis). DOCUMENTATION Manon Derome (Montréal), Denise Ledoux (Ottawa), Dave Noël (Québec). PUBLICITÉ Mélanie Simard (adjointe par intérim). PRODUCTION Bruno Dubois, China Marsot-Wood, Yannick Morin et Nathalie Zemaitis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Imane Boudhar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Catherine Gentilcore (coordonnatrice du service à la clientèle), Manon Blanchette, Marie-Lune Houde-Brisebois, Nathalie Filion et Kevin McKissock. ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Florentina Draghici et Xavier Pigeon (par intérim).

## ACTUALITÉS

## PÉLADEAU

SUITE DE LA PAGE 1

sont-ils pour nous parler de création d'emplois quand le nouveau chef, en 1999, avait 60 000 emplois quand il a pris la direction de l'entreprise, puis il lui en restait 15 100 quand il a eu terminé, en 2013», a lancé l'élu libéral après s'être fait reprocher les pertes d'emplois à Bombardier, Tembec, Davie, Rio Tinto Alcan.

Le chef de la Coalition avenir Québec, François Legault, s'est aussi affairé à déboulonner le mythe «PKP, homme d'affaires visionnaire» ancré dans la société québécoise. M. Pélaudeau s'est avéré «un homme d'affaires qui a donné un rendement plus faible que si on avait investi dans les obligations du Québec, un homme d'affaires qui a fait faire faillite à tout le secteur imprimerie de Québec, un homme d'affaires qui a réussi à faire perdre 500 millions de dollars en achetant Sun Média, a-t-il mitraillé en point de presse. J'en connais qui ont mieux réussi que lui...»

La CAQ est aux abois puisqu'elle a le plus à craindre de l'arrivée de l'ex-grand patron de Québecor, a fait valoir le ministre Sam Hamad. Pour sa part, M. Couillard a promis d'«allumer [un lampion]» pour le chef caquiste à l'occasion de sa visite de la Cité du Vatican mercredi prochain.

## Coïncidence

L'arrivée du chef PKP a coïncidé avec l'annonce de la vente de la filiale Groupe Archambault à Renaud-Bray. La transaction, dans laquelle l'actionnaire de contrôle de Québecor assure ne pas avoir été impliqué, a remis à l'avant-scène les préoccupations liées à la situation hors du commun dans laquelle se trouve M. Pélaudeau: propriétaire d'un empire médiatique et chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale.

M. Pélaudeau a réitéré mardi sa promesse de mettre sur pied une fiducie sans droit de regard, mais a été incapable d'en préciser d'échéancier. «Les demandes vont être faites en bonne et due forme. Malheureusement, je ne suis pas responsable des délais qui pourraient être imposés par les autorités fédérales», a-t-il indiqué à la presse.

La Commission des institutions amorcera mardi prochain l'étude des 23 recommandations faites par le commissaire Jacques Saint-Laurent afin de moderniser le Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale, dont celle voulant «que le Code soit modifié afin de préciser les règles relatives à la fiducie ou au mandat sans droit de regard».

Aux yeux du ministre Pierre Moreau, la «seule façon» permettant à PKP d'éviter toute apparence de conflit d'intérêts consiste à ce qu'il «se déporte de ses intérêts» dans Québecor. «Ce n'est pas avec une fiducie sans droit de regard.» Une vente des actifs médiatiques rassurerait à tout le moins les Québécois sur la couverture de l'actualité faite par les entreprises de presse dans l'orbite de Québecor. «Il y a parfois des jours où on regarde la couverture médiatique et on se dit: "Bon, là, est-ce qu'il y a eu ou non une influence?" [...] Je pourrais vous donner des exemples. Je pourrais vous faire une petite liste.»

Avec Isabelle Porter  
Le Devoir

**D** Lire aussi › PKP, un souverainiste pressé qui plaît au Bloc québécois. Sur l'application tablette et le site Web du Devoir.

## VILLENEUVE

SUITE DE LA PAGE 1

N'empêche... «Du point de vue cinématographique, ce film me représente bien. Je l'ai tourné avec une grande liberté et le fait qu'il soit reconnu de l'autre côté de l'Atlantique me ravit.»

Puis les premiers échos favorables sont parvenus juste à lui... C'était avant les 6 minutes d'ovation qui succédèrent à la projection publique de l'après-midi.

La presse cannoise est imprévisible. Là où certains auraient pu trouver matière à râlements: un thriller fort bien réalisé, porté par de grands acteurs, un scénario bétonné, mais avec des codes américains de narration quand même classiques, bingo!

Des applaudissements après la cruciale séance de presse matinale, une rumeur positive courant dans les rangs festivaliers, une salle archiremplie en conférence de presse et des éloges à pleins sites: *Sicario*, le tout premier film de Villeneuve en compétition à Cannes (il était venu sur la Croisette dans des sections parallèles avec un volet du collectif *Cosmos*, *Un 32 août sur terre*, *Polytechnique*, le court métrage *Next Floor*) ne sera pas dévoré tout cru par une meute sanguinaire. Bien au contraire!

Le mérite en revient à sa mise en scène de tension perpétuelle, aux images naturalistes saisissantes du grand Roger Deakins avec plans larges sur déserts et villes frontalières de fin du monde. L'idole de Deakins est le cinéaste français de films noirs Jean-Pierre Melville. «L'ambiance de *Sicario* est la même», estime-t-il.

Situé à Ciudad Juárez, ville mexicaine d'une violence inouïe, ce film (tourné surtout au Nouveau-Mexique) s'inscrit dans la lignée de *Prisoners* de Villeneuve, mais avec une dimension

## LIBRAIRIES

SUITE DE LA PAGE 1

ce sont deux métiers, a précisé en entrevue au Devoir Blaise Renaud, président de Renaud-Bray. Archambault a sa propre stratégie, sa propre clientèle, ses propres spécialités.» Chaque entreprise a aussi ses outils pour promouvoir sa marque, qu'on pense aux Coups de cœur Renaud-Bray ou aux Prix littéraires Archambault. «S'il y a une mise à contribution de chacune au service de l'autre, l'idée est de mettre en valeur la force de chacune», a poursuivi monsieur Renaud, fort conscient du passé de disquaire d'Archambault — qui a longtemps aussi vendu partitions de musique et instruments.

Une manière de revenir au commerce de détail de la musique, un peu plus d'un an après avoir aboli les postes de disquaires chez Renaud-Bray? L'avenir le dira.

La priorité? «Faire en sorte que ces deux fleurons du domaine culturel québécois demeurent dans le giron québécois, et restent une exception dans le paysage canadien. On a qu'à regarder en comparaison la situation des *Chapters* et des *Indigo*. Commençons par là.»

Le président et chef de la direction de Québecor, Pierre Dion, mentionnait mardi par communiqué être heureux que «cette transaction permette de conserver les activités de vente au détail d'Archambault aux mains d'une entreprise québécoise.»

## Réactions politiques

En point de presse, le nouveau chef du Parti québécois Pierre Karl Pélaudeau, figure de proue de Québecor, n'a pas voulu répondre directement aux questions qui lui étaient adressées à ce sujet. Était-il au fait de cette transaction majeure? «Certainement qu'il y avait des dossiers en suspens au moment de mon départ, mais d'aucune façon je n'ai eu à négocier quoi que ce soit.»

Que pense-t-il de la transaction à titre de chef de l'opposition? «Je n'ai malheureusement pas

eu l'occasion d'en prendre connaissance. Ce serait très prématuré pour moi de vous donner quelque commentaire que ce soit.»

La ministre de la Culture et des Communications, Hélène David, a indiqué, en entrevue téléphonique au Devoir, qu'on «peut se réjouir du fait qu'un fleuron québécois passe entre les mains d'un autre fleuron québécois». Rappelons que la ministre a dévoilé il y a quelques semaines un plan d'action en 12 points, de 12,7 millions, pour aider les librairies québécoises, «qui permettra de faire face à une concurrence mondiale». Quant à savoir si un joueur ayant de grandes parts du marché doit avoir des responsabilités face au milieu, madame David estime qu'il restera toujours des parts importantes «du marché pour les autres librairies, qui sont performantes. On les soutient et on les aide pour qu'elles puissent se faire une place au soleil et développer leur créneau».

François Legault, de son côté, a salué la transaction en point de presse. «Actuellement, les librairies sont très menacées par l'apparition des achats en ligne, a indiqué le chef de la Coalition avenir Québec. Je pense que c'est une bonne chose qu'on mette nos efforts en commun pour être capables de compétitionner les Amazon de ce monde.»

## Sur le terrain

La nouvelle a enflammé les réseaux sociaux mardi matin. Plusieurs acteurs du milieu du livre craignent une trop grande concentration des ventes de livres; certains critiquent la «bébéllisation» — ou la diversification de l'offre hors livre — de Renaud-Bray. D'autres, victimes déjà du conflit entre le diffuseur Dimédia et Renaud-Bray, voyaient l'annonce comme un signe de catastrophe.

Pour les libraires indépendants surgit un concurrent géant. Dominique Lemieux, directeur général de la coopérative des librairies indépendantes du Québec (LIQ), en avait «froid dans le dos. Mettre plus de 40% du marché de la vente de livres entre les mains d'un seul homme,

bien connu pour ses prises de position controversées et son manque de solidarité avec les partenaires, ne peut qu'ébranler les acteurs du milieu du livre, a-t-il indiqué au Devoir. J'ai une pensée particulière pour nos collègues éditeurs et distributeurs — notamment ceux liés à l'actuel diffuseur opposant Dimédia et Renaud-Bray — qui vivront directement les effets de cette concentration. Et j'ose espérer que les consommateurs reconnaîtront l'importance des librairies indépendantes comme essentiel contrepoids à ce géant.»

Katherine Fafard, directrice générale de l'Association des libraires du Québec (ALQ), se disait inquiète de l'écosystème du livre puisque, depuis près d'un an, la loi 51 qui assure la bibliodiversité est selon elle remise en question par Renaud-Bray. «La loi 51 a permis de mettre les distributeurs à l'abri d'une excessive course aux surremises que pouvaient exiger certains géants. Il ne faudrait pas que la chaîne abuse de sa position. Il sera d'autant plus important que les lecteurs fréquentent leurs librairies indépendantes pour maintenir, voire augmenter leurs parts de marché qui est actuellement de 33%, et ainsi faire contrepoids à la chaîne. Il en va du maintien de la bibliodiversité et de l'accessibilité aux livres dans toutes les régions, dont les librairies indépendantes sont garantes.»

À l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL), c'est la question de la concentration qui est la préoccupation principale. «La concentration est rarement une bonne nouvelle en culture, a précisé le directeur général Richard Prieur. Elle se traduit très rarement par un enrichissement de l'offre. Ensuite, l'acquéreur dans ce cas précis est encore au cœur d'un litige commercial qui dure depuis plus d'un an et qui prive près d'une trentaine de nos membres de la possibilité de vendre leurs ouvrages, particulièrement les nouveautés, à la clientèle des magasins Renaud-Bray. Troisièmement, il revient à l'acquéreur de faire la démonstration que cette acquisition va servir, comme il est mentionné dans ses déclarations, la chaîne du livre d'ici et tous ses acteurs: éditeurs et auteurs, oui, mais aussi distributeurs, libraires, bibliothécaires.»

Certains éditeurs ont refusé de commenter la transaction; d'autres ont réagi de virulente façon, ou de manière modérée, préférant voir la création d'un géant québécois plutôt que l'arrivée possible d'un géant, tel Amazon.

Ni Dimédia ni Renaud-Bray n'ont voulu commenter leur litige en cours et les conséquences qui pourraient découler de l'achat d'Archambault.

Avec Karl Rettino-Parazelli  
et Jean-François Nadeau  
Le Devoir

**LE GRAND ÉVÉNEMENT MATSUDA**

**GEORGES LAOUN OPTICIEN PRÉSENTE**



WWW.GEORGESLAOUN.COM

**\$50 d'escompte** sur votre prochaine paire de lunettes\*

\* Offre valide pour achat de montures avec verres de prescription jusqu'au 6 juin 2015. Cette offre ne peut être jumelée avec aucune autre offre ou promotion. Ce coupon doit être présenté en magasin au moment de l'achat.

**22 MAI** 10 h 00 - 18 h 00  
**1396 RUE** SHERBROOKE O.  
514.985.0015

**23 MAI** 10 h 00 - 17 h 00  
**4012 RUE** SAINT-DENIS  
514.844.1919

sociale et politique de plus. Il aborde, du point de vue américain, le combat de la CIA et du FBI contre les cartels de drogue mexicains, écorche le paternalisme des États-Unis, interroge les méthodes des agents avec meurtres et tortures, histoire de remonter jusqu'aux chefs de gangs, dont les policiers sont complices.

«*Pauvre Mexique, si loin de Dieu et si près des États-Unis*», disait le dictateur Porfirio Díaz...

## La loi de la jungle

À la distribution de *Sicario*: Emily Blunt, dans la peau d'un agent du FBI idéaliste, recrutée et instrumentalisée par des membres de la CIA pour une sanglante opération clandestine. Josh Brolin en faussement relax mais vrai cynique agent du gouvernement. Ajoutez Benicio del Toro, en ancien homme de loi devenu tueur électron libre, utilisant les uns et des autres afin de zigouiller les chefs du cartel qui ont assassiné sa femme et sa fille.

Le corps et le regard de l'acteur portoricain sont les sièges de sa fascinante prestation animale.

«Le gros problème de drogue au Mexique vient des États-Unis et de l'Europe», déclare-t-il. J'ai fait de nombreux films qui traitent de cette région du monde (*Trafic*, *21 Grams*, etc.). Denis Villeneuve dit quelque chose de nouveau sur le sujet, à travers mon personnage de vengeur pour qui la fin justifie les moyens. Ce cinéaste a eu le courage de prendre des risques en le mettant en scène. Il m'a transmis son enthousiasme, sa quête de vérité.»

Emily Blunt, qui avait travaillé avec Jean-Marc Vallée dans *The Young Victoria*, trouve aux cinéastes québécois une sensibilité particulière. «Ils ont le sens de la nuance et l'esprit d'équipe. Ils découvrent la beauté au milieu des ténèbres.»

Comme Nord-Américain, le cinéaste se sentait investi d'une responsabilité face à l'extrême violence subie par les habitants de ces cités frontalières mexicaines: «*La violence est horrible, mais*

*la violence passée sous silence est pire, Mon film ne parle pas du Mexique, mais des États-Unis. Nous vivons à une époque avec beaucoup de zones grises. Sicario pose des questions, mais ne donne pas de réponses.*»

Le cinéaste, qui s'apprete à tourner la suite de *Blade Runner*, explique qu'écrire un scénario lui prend un temps fou. «Quand j'ai reçu celui de Taylor Sheridan, j'ai eu un coup de cœur.» Né au Texas, ce dernier connaissait les réalités évoquées.

Il avait écrit le rôle principal pour une femme, mais envisagea sous pressions diverses de changer son sexe. Villeneuve insista pour laisser le leadership au personnage féminin. Dans ce type de production, elles ne sont pas souvent gâtées. «Son côté dur ne prime pas, précise Emily Blunt. J'ai trouvé mon personnage vulnérable, aux prises avec des questions d'ordre moral mais tentant de survivre. Je me souviendrai d'un film noir et d'un plateau heureux.»

Josh Brolin, qui doutait au départ du film et s'est senti bluffé par le résultat, a bien cerné Denis Villeneuve. «Il se présente comme un indécis, nous parle comme aux enfants d'une garderie. En regardant le film, j'ai compris qu'il savait tout au long où il allait, après nous avoir manipulés pour nous laisser croire que la bonne idée venait de nous. Mais, eh! Ce film n'a rien à voir avec moi.»

Attendu au palmarès, *Sicario*, auquel des voix prédisent le prix de mise en scène? Le fait que son ami et compatriote Xavier Dolan siège au jury à l'instar de Jake Gyllenhaal, son acteur dans *Prisoners* et *Enemy*, que Roger Deakins, son directeur photo, soit également celui des frères Coen, présidents du jury en question, apparaît au cinéaste québécois plus dangereux qu'autre chose. Attention, pente glissante! Mais qui sait?

Le Devoir

**Lire aussi** › Festival de Cannes. De-ci de-là dans une sélection épiparquée. Page B 8

## Domination accrue

Il est impossible de connaître précisément l'envergure du géant qui verra le jour si Renaud-Bray obtient l'autorisation de mettre la main sur la chaîne de magasins Archambault. Mais il pèsera assurément très lourd dans le marché québécois du livre et du disque.

Renaud-Bray a annoncé mardi la conclusion d'une entente avec Québecor pour acquérir les 14 magasins Archambault, le site Web de la chaîne et la librairie anglophone Paragraphe. L'entreprise fondée en 1965 passerait donc de 30 à 44 succursales, devant largement ses plus proches poursuivants Indigo (sept librairies) et Citation (quatre). Le montant de la transaction n'a pas été dévoilé.

Québecor entend toutefois demeurer active dans le monde du livre. L'entreprise conserve ses 18 maisons d'édition générale (Les éditions de l'Homme, Libre Expression, L'Hexagone, VLB éditeur, Les éditions du Trécaré, Les éditions de la Bagnole, etc.).

Elle garde aussi sa filiale de diffusion et de distribution, Messageries A.D.P., et sa maison d'édition scolaire, Les éditions CEC. Dans l'attente de la décision du Bureau de la concurrence, le poids additionné de Renaud-Bray et d'Archambault demeure inconnu. Les représentants de l'industrie du livre et du disque ne connaissent pas les chiffres des ventes des deux entreprises, qui sont gardés secrets, et refusent d'y aller d'estimations.

Les seules données permettant d'évaluer les forces en présence sont celles de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec. Entre 2009 et 2013, les ventes de livres neufs par les librairies à succursales (faisant partie d'une chaîne d'au moins quatre librairies) sont passées de 218 à 232 millions de dollars. Elles représentent aujourd'hui plus de 50% des ventes totales. En comparaison, celles des librairies indépendantes ont chuté, de 143 millions en 2009 à 113 millions en 2013, soit environ le quart du marché.

Pour ce qui est de la musique sur support physique ou numérique, les seules données disponibles sont celles des ventes totales.

Karl Rettino-Parazelli

## Rectificatif

Contrairement à ce que nous écrivions dans l'article «*Bill McKibben, militant du climat jusqu'au bout*» d'Isabelle Paré, publié le 19 mai, l'Américain sera l'invité de la foire Ecosphère, à Montréal, le 13 juin, et non pas le 17 juin. Nos excuses.

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333

**La rédaction**  
Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541  
Par courriel [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)  
Par télécopieur 514 985-3360

**Publicité**  
Au téléphone 514 985-3399  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305  
Par télécopieur 514 985-3390

**Avis publics et appels d'offres**  
Au téléphone 514 985-3344  
Par courriel [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)  
Par télécopieur 514 985-3340

**Petites annonces et publicité par regroupement**  
Au téléphone 514 985-3322  
Par télécopieur 514 985-3340

**Abonnements** (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)  
Au téléphone 514 985-3355  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Par télécopieur 514 985-5967

**Agenda culturel**  
Par courriel [agenda@ledevoir.com](mailto:agenda@ledevoir.com)